



Commission Interdépartementale  
pour le Développement Durable

# **Rapports d'activités des Cellules de Développement Durable 2022**

[www.developpementdurable.be](http://www.developpementdurable.be)

## 1. SPF Chancellerie du Premier ministre



(En l'absence temporaire de coordinateur développement durable, le rapport est établi sous la coordination de la Présidente du Comité de direction a.i.)

### 1. La Cellule DD en 2022

L'année 2022 a été particulière dans la mesure où la fonction de coordination « développement durable » n'a pas pu être occupée toute l'année en raison des mouvements de personnel. La Chancellerie s'est cependant efforcée de participer notamment aux réunions de la CIDD. Elle a également mis en œuvre son plan d'action développement durable 2022. Elle a communiqué au sujet du développement durable sur son intranet. Malgré l'absence d'une cellule formelle, les fonctions liés au développement durable ont cependant été remplies.

### 2. La contribution de la Chancellerie aux mesures et actions du Plan Fédéral de Développement Durable

Le plan d'action développement durable 2022 de la Chancellerie a été mis en œuvre. Plusieurs actions de ce plan proviennent du Plan Fédéral de Développement Durable (PFDD). Certaines actions du PFDD sont aussi dans d'autres plans fédéraux, ce qui amène à faire des rapportages pour des mêmes actions auprès de plusieurs services. Ci-après, l'accent est mis sur une série d'actions de la Chancellerie.

#### ➔ Objectifs de développement durable (ODD) dans les notes de politique générale

Plusieurs actions reprises dans les notes de politique générale du Premier ministre contribuent à la réalisation d'objectifs de développement durable. On relèvera la politique en matière de marchés publics dans la note relative à l'année 2022, <https://www.lachambre.be/doc/FLWB/pdf/55/2294/55K2294002.pdf>.

#### ➔ Développement durable dans le plan stratégique 2022-2024 de la Chancellerie

La stratégie de la Chancellerie repose sur neuf enjeux qui ont un impact sociétal, environnemental, économique et éthique. Plusieurs de ces enjeux sont intrinsèquement liés au développement durable (voir page 5, [https://chancellerie.belgium.be/sites/default/files/plan\\_strategique\\_2022-2024.def.pdf](https://chancellerie.belgium.be/sites/default/files/plan_strategique_2022-2024.def.pdf)).

#### ➔ Développement durable dans les plans opérationnels de la Chancellerie

On relèvera notamment le dialogue avec les parties prenantes, l'accessibilité maximale des sites web, la durabilité dans les marchés publics et leur réglementation ou encore le soutien à des initiatives gendermainstreaming, diversité ou handimainstreaming.

#### → **Monitoring de la présence des femmes et des hommes**

Le service P&O a effectué un monitoring de la présence des femmes et des hommes dans les organes stratégiques des membres du gouvernement fédéral.

Les chiffres sont publiés sur le portail fédéral Belgium.be et actualisés à chaque changement, [https://www.belgium.be/fr/publications/la\\_repartition\\_femmeshommes\\_dans\\_les\\_organes\\_strategiques\\_des\\_membres\\_du\\_gouvernement](https://www.belgium.be/fr/publications/la_repartition_femmeshommes_dans_les_organes_strategiques_des_membres_du_gouvernement) et [https://www.belgium.be/fr/publications/pub\\_composition\\_organes\\_strategiques](https://www.belgium.be/fr/publications/pub_composition_organes_strategiques). Ils sont visualisables à la fin de chaque liste avec les icones femmes et hommes :

♀ | V | F 22                      ♂ | M | H 23

#### → **Révision de la Circulaire du 16 mai 2014 relative aux marchés publics durables**

La révision de la circulaire du 16 mai 2014 - Intégration du développement durable, en ce compris des clauses sociales, dans le cadre de marchés publics passés par les autorités adjudicatrices fédérales est en cours. Une note explicative a été préparée en 2022. Un groupe de travail, composé de membres de la Chancellerie, du SPF BOSA et de l'IFDD a été mis en place à l'automne 2022.

#### → **Analyse d'impact de la réglementation (AIR)**

La Chancellerie réalise une analyse d'impact de la réglementation (AIR) pour les avant-projets de loi et les projets d'arrêté royal ou ministériel pour lesquels l'intervention du conseil des ministres est requise.

#### → **Publications d'informations sur Belgium.be et sur ses médias sociaux**

Une information permanente sur les objectifs de développement durable a été placée en évidence sur la page d'accueil du portail fédéral Belgium.be, avec un lien vers une actualité sur les initiatives en la matière et un appel à y contribuer (23/6).



Deux autres actualités ont été publiées : l'une concernant un appel à projets sur le devoir de vigilance dans la chaîne d'approvisionnement (initiative de l'IFDD, 7/9), l'autre pour annoncer le

« SDG Forum » (16/9). Des informations ont aussi été relayées sur les réseaux sociaux de Belgium.be (6/7 et 12/7).

#### → **Politique de communication externe sensible au genre**

Au terme d'une mise en concurrence, l'Université Catholique de Louvain (Institut Langage et Communication) avait été désignée fin 2017 pour réaliser un screening de campagnes de communication. Les travaux ont été menés par une équipe de recherche bilingue, interuniversitaire et pluridisciplinaire (communicateurs, linguistes, spécialistes en études de genre). Le rapport final a été remis début juin 2019. La direction générale Communication externe de la Chancellerie a alors constitué un groupe de travail dont les travaux ont été interrompus pendant la crise liée au coronavirus. Une fois repris, ils ont abouti fin 2022 à la finalisation de la version néerlandaise d'une publication, la COMM Collection « Communication inclusive ». La version française sera finalisée au cours du premier semestre 2023. La publication sera ensuite éditée et promotionnée.

### 3. La gestion durable dans le fonctionnement interne de la Chancellerie

#### → **Politique d'achats durables**

La Chancellerie applique les dispositions de la circulaire du 16 mai 2014 - Intégration du développement durable, y compris les clauses sociales et les mesures en faveur des petites et moyennes entreprises.

Elle est un « participant actif » du réseau de concertation stratégique des achats fédéraux (CSAF) afin de mettre davantage l'accent sur la durabilité dans les marchés publics.

Des clauses de durabilité sont systématiquement intégrées dans les cahiers des charges des procédures de mise en concurrence, notamment en ce qui concerne le traitement des déchets, le catering, les aspects liés à la mobilité ou à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

#### → **Alimentation durable**

La Chancellerie a renoncé au renouvellement du label Cantine Good Food (une fourchette) de Bruxelles Environnement, qui avait été obtenu en 2018, en raison de l'inflexibilité des normes concernant le grammage maximum de la viande. Le restaurant de la Chancellerie suit à la lettre tous les autres objectifs imposés par ce label, même sans l'avoir.

Au menu de la semaine, il y a au moins un légume de saison et un plat végétarien. La gamme de sandwichs comporte également des options végétariennes et véganes.

Une corbeille de fruits est mise à disposition chaque jour dans le restaurant de la Chancellerie, avec des pommes et des poires d'origine belge d'août à décembre.

La cuisine a déployé un effort supplémentaire en matière d'élimination des déchets, en recyclant encore plus et en mettant l'accent sur le tri des déchets organiques.

### → **Mobilité durable**

Une indemnité pour les déplacements à vélo a été octroyée à 18 membres du personnel (6%) et 207 membres du personnel (71%) ont bénéficié d'un abonnement aux transports en commun. La Chancellerie et les services créés auprès d'elle comptent 290 collaborateurs, quel que soit leur statut.

### → **Durabilité au Résidence Palace – Centre de presse international (IPC)**

Au Centre de presse international-Résidence Palace (IPC), service administratif à comptabilité autonome rattaché à la direction générale Communication externe de la Chancellerie, des actions sont menées depuis des années afin de réduire l'empreinte écologique et d'intégrer systématiquement la durabilité dans les processus, dans les services et dans la culture d'entreprise.

On relèvera en 2022 :

- l'obtention du label GreenKey pour 2023 en tant que centre de conférences (31/10) ;
- l'attribution d'un marché public pour l'analyse des émissions de CO2 (décembre) ;
- un nouveau certificat PEB qui a obtenu le score C (21/12) ;
- la participation de tous les membres du personnel de l'IPC à un atelier 'Fresque du Climat' (décembre).

Parmi les actions en continu à l'IPC, on peut notamment relever que :

- les appareils défectueux sont systématiquement remplacés par des appareils plus performants ou dotés d'un meilleur label énergétique ;
- les services de gardiennage vérifient systématiquement que la nuit les lumières soient éteintes dans l'ensemble du bâtiment et que le chauffage soit en mode veille dans les locaux vides ;
- le mobilier laissé par des anciens locataires est réutilisé ;
- des conteneurs sont installés à l'arrière du bâtiment pour le tri de déchets.

## 2. SPF Soutien et Appui



(Madame Myriam Bouveroux, membre de la CIDD, et Monsieur Denil Nedev, suppléant)

### 3. SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement



(Mesdames Moïra De Grootet Anke Renard, membres de la CIDD, et Madame Katrijn Coppens, suppléante)

#### 1. La Cellules DD en 2022

##### *1.1. Composition de la Cellule DD*

Le suivi du dossier développement durable est assuré par les services de la présidente de direction a.i.(service S0.1 – Stratégie et Management). La coordinatrice, Moïra De Grootte, est la représentante du SPF au sein de la CIDD, avec Katrijn Coppens (service MD8, Environnement et Climat), comme suppléante. Elles constituent la 'Cellule développement durable' qui dirige, dans ce SPF, un réseau informel 'développement durable' .

##### *1.2 Activités en 2022*

- En 2022, la Cellule développement durable a activement participé aux réunions des groupes de travail interfédéraux convoqués par la CIDD ou qui avaient un lien avec le thème développement durable.
- En plus, la cellule développement durable a suivi les activités concernant ce thème au sein des divers services du SPF Affaires étrangères.
- Le réseau interne 'développement durable', dirigé par la cellule DD s'est réuni à trois reprises.
- Par le biais de messages internes (NEWSBOX), les différents aspects de DD et les nouvelles initiatives du SPF AE ont été très souvent communiqués à tous les membres du personnel afin que tous soient concernés et restent concernés par DD (p.ex. information concernant mobilité, consommation d'énergie, alimentation durable, achat de matériel recyclable, initiatives dans les postes diplomatiques, etc.).
- L'adresse email générique 'ecoflex@diplobel.fed.be a été créé et fonctionne comme boîte aux lettre digitale pour rassembler des bonnes idées (mobilité durable, usage plus efficace d'énergie, diminution de résidus etc.). Les premiers résultats ont été communiqué au personnel par lettre interne.
- La cellule DD a participé au groupe technique de travail pour la coordination nationale concernant le développement durable sur le plan international, chargé de la rédaction de la National Voluntary Review (ENV).
- Elle a également travaillé à l'intégration du DD dans les diverses notes de gestion politique et plans d'action.

- Ainsi, le Plan stratégique 2021-2024 du SPF AE, signé par la Ministre Lahbib le 14 septembre 2022, contient :
  - L'objectif stratégique 2 : une participation active à un monde juste, en sécurité et durable ;
  - L'objectif stratégique 5 : structure d'organisation, processus de travail et instruments visant l'efficacité, effectivité et durabilité.
- Dans la note stratégique de la Ministre Lahbib (28 octobre 2022), le DD est décrit comme une boussole pour sa politique étrangère et elle explique la réalisation d'une dizaine de SGGs ;
- Des objectifs stratégiques durables sont également mentionnés dans le plan opérationnel. En voici quelques-uns :
  - Mettre en place une politique immobilière qui permet d'optimiser les moyens budgétaires en fonction de nos priorités concernant les représentations belges en Belgique et à l'étranger. Sécurité, développement durable et écologie occupent ici une place centrale ;
  - Mettre en place une politique d'achat et de gestion qui soutient optimalement les activités du personnel dans les représentations belges en Belgique et à l'étranger. Sécurité, développement durable et écologie occupent ici une place centrale ;
  - Mener une politique immobilière qui permet d'optimiser les moyens budgétaires disponibles en faveur du Service Central. Sécurité, développement durable et écologie occupent ici une place centrale ;
  - Mener une politique d'achat et logistique qui soutient les activités des membres du personnel des Représentations de la Belgique en Belgique et à l'étranger. Sécurité, développement durable et écologie occupent ici une place centrale.
  - Mener une politique immobilière qui permet d'optimiser les moyens budgétaires disponibles en faveur du Service Central. Sécurité, développement durable et écologie occupent ici une place centrale.
  - Développement d'une politique d'abonnement efficace de la presse nationale et international et très bon monitoring des médias ;
  - Contribuer à assurer nos besoins énergétiques et notre transition vers une énergie durable ;
  - Essayer d'obtenir les plus hautes valeurs éthiques ;
  - Contribution à la taskforce Gender Mainstreaming et responsabilité sur le plan du suivi d'actions spécifiques dans le domaine consulaire. Des programmes et actions qui contribuent au développement international durable sont financés ;
  - Mettre l'accent sur les besoins et la dynamique de la population locale, plus spécifiquement les femmes et les jeunes, dans les pays les moins développés, états fragiles et situations humanitaires. Des programmes et actions qui contribuent au développement international durable sur le plan de la solidarité, la lutte contre l'inégalité et la pauvreté, la promotion des droits de l'homme et la gestion des Global Public Goods ;
  - Le développement durable est un moteur de changement, contribue au renforcement du consensus social concernant des thèmes, activités et projets qui aident à rendre le monde plus juste, plus sécurisant et plus durable.



## 2. La contribution du SPF Affaires Etrangères aux mesures et actions du PFDD

### *2.1. Approche stratégique du service en matière d'intégration et de mise en œuvre du PFDD*

#### **Intégrer davantage le climat dans la coopération au développement BE**

La Coopération belge au Développement s'efforce d'intégrer les préoccupations et les opportunités climatiques et environnementales dans le cycle complet des programmes et projets qu'elle finance et qui sont mis en œuvre par un large éventail de partenaires.

Lors de la phase préparatoire, une analyse de qualité des risques liés au changement climatique et à la dégradation de l'environnement dans la zone d'intervention doit être établie, éventuellement basée sur des analyses existantes. Divers aspects sont inclus dans l'analyse (institutionnel, physique, socio-économique,...). D'autres aspects environnementaux connexes tels que la biodiversité, l'eau et la désertification doivent toujours être pris en compte. Après tout, les solutions à l'impact du changement climatique sont souvent étroitement liées à une meilleure gestion des écosystèmes, de la biodiversité, du sol, de l'eau et des autres ressources naturelles. Des mesures climatiques spécifiques doivent apporter des bénéfices supplémentaires, non seulement pour l'environnement, mais aussi pour le développement socio-économique (emploi, indépendance énergétique, sécurité alimentaire,...). Inversement, l'impact possible de toutes les interventions de la coopération belge au développement sur l'environnement et le climat doit être analysé.

Les propositions de programmes et de projets à la DGD doivent estimer l'impact sur le changement climatique et la dégradation de l'environnement et indiquer les mesures de remédiation. Les projets et programmes devraient également tenir compte de l'impact du changement climatique et de la dégradation de l'environnement sur leur mise en œuvre et sur les résultats possibles à long terme.

#### **Débloquer un montant supplémentaire de 12 millions par an pour soutenir les pays partenaires de la coopération fédérale au développement dans le renforcement horizontal de leur politique climatique, lié à la mise en œuvre d'actions spécifiques au climat**

En 2021, il a été décidé d'allouer 12 millions d'euros supplémentaires par an au budget de la coopération au développement pour une action climatique multilatérale supplémentaire. Les programmes et organisations soutenus dans ce cadre sont identifiés en collaboration avec le Service Changement Climatique du SPF Santé Publique, Sécurité de la Chaîne Alimentaire et de l'Environnement et soumis au Ministre de la Coopération au Développement.

#### **Poursuivre l'augmentation progressive de la contribution fédérale au financement de la politique climatique**

En 2022, les ressources de la coopération belge au développement pour l'action climatique multilatérale ont de nouveau été augmentées de 12,5 millions d'euros. Grâce à ces ressources supplémentaires, la Belgique a pu augmenter significativement sa contribution à la reconstruction pour la période 2022-2026 du Fonds pour l'environnement mondial (le mécanisme financier du traité des Nations unies sur le climat) de 60 millions d'euros à 92,5

millions d'euros. De plus, depuis 2021, des ressources supplémentaires sont mises à disposition pour l'action climatique dans les pays partenaires en collaboration avec les organisations partenaires multilatérales belges.

## *2.2. Description de mesures et actions du PFDD mises en œuvre en 2021 (oct à déc) et 2022*

Le service M3 et le DG Affaires multilatérales suivent de près les dossiers suivants :

- Soutien de la Belgique à la non-discrimination des personnes **LGBTIQA+** et soutien au travail de la Coalition pour l'égalité des droits (40 pays) conformément à la résolution du Parlement du 14.01.2021.
- La Belgique a élaboré **un sixième Plan d'Action national** de lutte contre la violence sexiste (en novembre 2021) et un **quatrième Plan d'Action national** sur les femmes, la paix et la sécurité (en février 2022). Le SPF Affaires étrangères a pris le lead dans ces dossiers.
- Soutien financier aux programmes de l'ONU pour la promotion des droits des femmes en Afghanistan, conformément à la résolution du Parlement du 02.06.2022 sur la crise humanitaire et sécuritaire en Afghanistan.
- Soutien au mandat du rapporteur spécial de l'ONU Javid Rehman sur la situation des femmes en Iran.

En 2022, BE a soutenu la résolution des Nations Unies « **Le droit humain à un environnement propre, sain et durable** ».

La Représentation permanente de la Belgique auprès de l'UE suit de près **les projets de l'UE** tels que le Green Deal, Fit for 55, Farm to Fork, la stratégie forestière et la stratégie de la biodiversité.

La Belgique réaffirme son attachement au multilatéralisme et le rôle central de l'ONU dans celui-ci car l'ONU reste la seule organisation mondiale permettant une réponse globale aux crises, basée sur trois piliers (paix et sécurité, développement et droits humains).

Notre pays reste actif dans la coopération structurée permanente (CSP) et rend compte à travers un plan national de mise en œuvre.

MD8, comme l'avait précédemment déclaré la ministre Lahbib, met l'accent sur une mise en œuvre renforcée et une ambition accrue dans la mise en œuvre des accords multilatéraux tels que la Convention-cadre sur les changements climatiques (CCNUCC) et son Accord de Paris, la Convention sur la biodiversité (CDB) et la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (UNCCD).

Une attention particulière est portée au lien sécurité-climat et à son intégration dans les politiques. La Belgique – en tant qu'outsider du G7 – rejoint l'initiative « **Climate4Peace** ».

La Belgique soutient l'inclusion dans le Statut de Rome de la Cour pénale internationale du **crime d'écocide** (poursuite pénale internationale pour atteinte à l'environnement).

La Belgique s'est engagée fin 2022 à Montréal dans un **Global Biodiversity Framework (GBF)** ambitieux, a rejoint le Leaders Pledge for Nature et s'efforce de réaliser les ODD. La Belgique préconise un objectif global selon lequel jusqu'à 100 % de la surface terrestre est gérée de manière durable d'ici 2050.

Dans le cadre de l'UNEA5.2, la Belgique a contribué à la résolution visant à parvenir à un accord juridiquement contraignant sur la pollution plastique d'ici 2024.

La Belgique se positionne en tant que **Blue Leader** et soutient l'objectif de protéger 30% des océans d'ici 2030, conformément également à la **High Ambition Coalition for Nature and People** à laquelle notre pays a adhéré en 2021.

En 2022, la Belgique a versé 2 millions d'euros de contributions volontaires au Fonds de consolidation de la paix du SGNU. Ce fonds est le premier instrument multilatéral d'action rapide pour soutenir les processus de paix et prévenir l'escalade. La Belgique est un contributeur récurrent à ce PBF depuis 2014, car la consolidation de la paix est un processus qui nécessite une contribution prévisible et durable à long terme.

### 3. La gestion durable dans le fonctionnement interne du SPF Affaires étrangères

Pour l'organisation d'événements de haute visibilité comme des dîners d'État officiels, réception de chefs d'État et de gouvernement, conférences et événements privés, seuls des produits locaux et frais sont servis (restauration) et offerts en cadeaux promotionnels.

Le restaurant du SPF sert au maximum 100-150g de viande par portion, n'achète que des matériaux recyclables et a franchi diverses étapes pour obtenir le Good Food Label en 2023.

#### Politique d'achats durable:

Le SPF fait ses achats principalement via la centrale d'achats CMS-FOR dont les gestionnaires (BOSA) s'évertuent à nous permettre d'acheter le plus éco-responsable possible.

Le cahier des charges pour le nettoyage des bureaux répond aux critères DD (produits écos, etc.) :

- examen de l'opportunité d'insérer des considérations environnementales dans chaque marché ;
- interrogation sur la nécessité du besoin (ne pas acheter ce qui n'est pas nécessaire) ;
- attention particulière afin de sensibiliser les collaborateurs sur l'intégration de l'aspect DD dans les marchés publics (via templates, renvois vers la réglementation, etc.).

Un monitoring des marchés publics est mis en place dans lequel, pour chaque marché, le service responsable doit indiquer les initiatives relatives au développement durable qui ont été prises.

Dans le cadre de la Présidence de l'Union européenne, une Charte de durabilité a été rédigée et sera scrupuleusement suivie. L'objectif de cette charte est de mettre l'accent sur la sobriété et la durabilité des marchés publics passés dans le cadre de cette Présidence.

Afin de diminuer l'empreinte carbone de notre SPF, suite aux nombreux voyages en avion, le service du budget a converti des points avantages accumulés sur tous les vols du groupe Lufthansa (dont Brussels Airlines, Austrian Airlines, Swissair, Germanwings) pour obtenir un certificat SAF (Sustainable Aviation Fuel). L'idée de base derrière le SAF est de remplacer des carburants fossiles par des alternatives durables à long terme. Le groupe Lufthansa est un des plus gros clients de SAF depuis des années et a obtenu de la paraffine durable pour un quart de dollars américains afin de pouvoir répondre à une demande croissante pour faire avancer le développement de SAF.

Pour obtenir ce certificat SAF et donc réduire les émissions de CO2 des voyages en avion du SPF, nous avons engagé un total de 240.100 points avantages (équivalent à un peu plus de 2000 EUR) car les contributions supérieures à 240.000 points avantages sont certifiées directement via Compensaid conformément à la norme Scope 3 Greenhouse Gas Protocol par un auditeur externe et peuvent être officiellement utilisées pour compenser notre bilan écologique.

## 4. SPF Intérieur



(Madame Sandrine Honnay, membre de la CIDD, et Madame Sophie Delvaux, suppléante)

### 1. La Cellule DD en 2022

La Cellule Développement Durable au sein du SPF Intérieur est un Réseau de Développement Durable (Réseau DD). Sa création remonte à janvier 2011. Il est composé du coordinateur DD, du service DD, d'un responsable du service Budget, d'un responsable de la Communication ainsi que des responsables DD de différentes entités du SPF Intérieur.

Le poste de coordinateur Développement Durable pour le SPF Intérieur est occupé par le chef du service Développement durable au sein de la Direction d'encadrement P&O-Facility et plus spécifiquement, dans la Division 'Gestion facilitaire et des Bâtiments'. Le service DD s'est renforcé en 2022 d'une attachée niveau A.

Le Réseau examine les besoins et les opportunités au sein du SPF Intérieur et propose ensuite des actions ponctuelles ou transversales de façon à conjuguer une coordination pour le SFP Intérieur et une latitude propre à chaque entité, à ses réalités et, dès lors, ses besoins spécifiques.

Le plan annuel DD est élaboré par le Réseau DD en concertation avec le Comité de direction.

Durant l'année 2022, les membres du Réseau ont mis à profit la diversité des offres disponibles en modules courts ou sous forme de webinaires afin d'élargir leurs connaissances et d'ouvrir leur vision à d'autres modes de fonctionnement. A cela s'ajoutent des événements toujours riches en matière, tels le Forum SDGs 2022, les formations organisées par Bruxelles Environnement (BE) en mobilité ou énergie, la journée EMAS, les marchés publics durables, ainsi que les webinaires et formations proposés par The Shift dont le SPF Intérieur est membre depuis 2022 (empreinte carbone, théorie du Donut, inclusion, SDGs,...)

De même, le service DD a participé aux séances plénières de l'IFDD, et aux réunions de travail de l'IFDD, notamment liées au suivi du Plan Fédéral DD.

**La Mobilité** continue de bénéficier d'une attention particulière au sein du SPF Intérieur.

Le SPF compte à ce jour 5 collaborateurs formés par Bruxelles Environnement comme Mobility Managers. Ces personnes suivent activement les différents groupes de travail et Réseaux consacrés à la mobilité.

En 2022, le SPF Intérieur s'est investi dans la semaine de la mobilité, notamment grâce au soutien (financier) de BOSA. Ainsi, le SPF Intérieur a organisé entre septembre et novembre :

- Un petit déjeuner pour les cyclistes et navetteurs sur deux entités (NCCN et rue de Louvain) ;

- Un tour à vélo avec Provélo entre les différents sites du SPF Intérieur à Bruxelles, afin de promouvoir la mobilité active pour les déplacements inter sites ;
- Une conférence hybride (en présentiel et en visio) avec le Fietserbond sur les politiques de mobilité à Bruxelles et en Flandre ;
- Une enquête de mobilité auprès des collaborateurs de nos différents sites bruxellois.

De plus, en 2022, plusieurs DG ont acquis des vélos électriques pour la distribution du courrier et/ou pour le déplacement des collaborateurs entre les différents bâtiments du SPF.

En ce qui concerne les plans à mettre en œuvre, le SPF Intérieur finalise actuellement sa proposition de plan d'action pour **le PLAGE** qui sera soumise début 2023 au réviseur PLAGE.

**Le PDE** a été rempli en janvier 2022. Entretemps, plusieurs modifications devaient être introduites, notamment en matière de chiffres de déplacements. Une mise à jour des formulaires est en cours, en collaboration avec Bruxelles Environnement.

Le SPF prend également une part active **au Plan d'économie d'énergie** validé par le Conseil des Ministres le 23 septembre 2022. Dans ce cadre, lors des longs week-end ou vacances de fin d'année, le service communication a envoyé un mail à l'ensemble des collaborateurs du SPF afin de veiller à bien éteindre les lumières et le chauffage avant de quitter les pièces. Parallèlement à cela, le service de gardiennage effectue des rondes en soirée et veille à éteindre les lumières qui ne seraient malgré tout pas éteintes.

Enfin, le service DD a animé plusieurs réunions avec les collaborateurs du **réseau DD**. Ces réunions ont pour objectif de transmettre des informations, de renforcer les liens et d'organiser, quand c'est possible, des projets communs.

Le réseau a notamment donné ses inputs afin de répondre au courrier envoyé par les Ministres Gilkinet et De Sutter au mois d'août 2022, concernant le plan Good Move Bruxelles et la mobilité durable.

Tout au long de l'année, diverses propositions ont aussi été envoyées par notre service aux responsables DD des autres DG afin de participer à des projets, tels que le bike project, les workshop PLAGE, l'événement des 25 ans de la loi sur le DD, le projet Urbike/cAIRgo bike... Chaque DG décide, en accord avec sa hiérarchie, de prendre part à tel ou tel projet.

## 2. La contribution du SPF Intérieur aux mesures et actions du Plan Fédéral de Développement Durable

### *2.1. Approche stratégique du service en matière d'intégration et de mise en œuvre du PFDD*

Etant donné que c'est la première année de rapportage, il s'est surtout agi en 2022 de trouver les personnes ressources (experts) au sein des différentes directions du SPF.

Tous ces experts ont été identifiés et ont été informés personnellement des nécessités de suivi et de rapportage propres à ce plan. En outre, l'information a été transmise aux personnes en charge des différents plans en interne de façon à amorcer un lien et consolider les convergences existantes.

A l'heure actuelle, un grand travail de sensibilisation et de présentation du PFDD, ainsi que des SDGs de façon générale, doit encore être réalisé par le Réseau DD. En effet, nous remarquons

que l'approche transversale du développement durable n'est pas encore assimilée par tous les intervenants au sein du SPF. Dès lors un travail didactique s'est mis en place en 2022 et se poursuivra les années qui viennent.

## *2.2. Description de mesures et actions du PFDD mises en œuvre en 2021 (oct à déc) et 2022*

Notons tout d'abord que, en automne, le SPFI a contribué à intégrer les SDG dans la note de politique générale 2023 de sa ministre de tutelle et a continué à concrétiser les SDG dans le quotidien de ses collaborateurs.

Tout au long de l'année 2022, plusieurs actions concrètes du PFDD ont été mises en place par différentes DG du SPF Intérieur. D'autres verront le jour en 2023.

Une première action concerne la lutte contre la pauvreté. Dans ce cadre, un plan fédéral a été approuvé par le Conseil des Ministres en juillet. Une des mesures concerne la délivrance d'une adresse de référence pour les sans-abris, mesure dont l'institution responsable est le SPP Intégration sociale. Des actions relatives à cette mesure sont en cours au niveau de la DG Identité et Affaires Citoyennes, et elles vont encore se poursuivre dans les années à venir. Le projet est suivi et monitoré trimestriellement. Un document final a été envoyé fin décembre aux cabinets concernés pour approbation.

Une deuxième action est implémentée dans le cadre de la lutte contre le vol de vélos, mesure dont l'institution responsable est le SPF Mobilité. La Direction Générale Sécurité et Prévention fait partie du Comité de pilotage qui gère et suit l'avancée de la création et de la réalisation du 'Registre central des cycles' (dénomination officielle à confirmer).

Le SPF a été consulté à différentes étapes du développement de cette action, dont la rédaction d'un accord de coopération entre les différentes entités concernées et associées au projet, à savoir les départements Mobilité, Justice et Intérieur, au niveau fédéral, et les trois régions du pays (Flandre, Wallonie et Bruxelles). La mise en œuvre du registre devrait être effective aux alentours de la mi-2023. Nos collègues suivront le dossier de près.

Une troisième mesure concrète est liée à la gestion de crise : le Centre de Crise National a été un des leaders afin de 'Créer et coordonner une plateforme d'experts pour réunir les disciplines et les secteurs vitaux au niveau national et se préparer ensemble à une meilleure gestion de crise'.

Par ailleurs, l'amélioration du parc automobile continue. Ainsi, le parc automobile du SPF a fait l'objet d'un grand recensement en 2022. Un travail a ensuite été effectué en collaboration avec Bruxelles Environnement afin de prioriser les actions à mener pour 'verdurer' la flotte de véhicules, et ce, dès 2023. Des études relatives aux bornes de recharges ont été menées en parallèle et les demandes introduites auprès de la Régie des Bâtiments.

## 3. La gestion durable dans le fonctionnement interne du SPF

### *3.1. Système de management*

En ce qui concerne les différentes possibilités de certification ou labellisation, un travail de récolte d'informations a été réalisé durant l'année 2022 notamment sur le label bruxellois 'Entreprise Ecodynamique', ainsi que sur l'ISO 26 000.

Quoi qu'il en soit, nos seules forces vives actuelles n'ont pas les moyens ni les compétences techniques pour réaliser l'ensemble d'un ou de plusieurs processus de certification. Dès lors, un budget a été demandé dans le cadre du GO 185 de BOSA en 2022 afin de pouvoir s'adjoindre l'expertise nécessaire dans le but de tendre vers une certification et de répondre en même temps à l'objectif transversal n°7 des plans stratégiques.

### *3.2. Responsabilité sociale*

La volonté de construire des collaborations avec des Entreprises de Travail Adapté est plus que jamais présente, notamment pour certaines réceptions ou certains achats. Des études de marché ont été réalisées dans le but de contracter une telle entreprise pour la réception du Nouvel An 2023. Malheureusement, cela n'a pas pu se concrétiser. En effet, les entreprises contactées ne semblaient pas avoir de moyens suffisants en terme de personnel et de logistique pour organiser un événement d'une telle ampleur (+/- 500 personnes).

L'Office des Etrangers a eu le même type d'initiative en instaurant, dans un marché pour l'entretien des espaces verts, une clause sociale : « *Conformément à l'art. 15 de la loi du 17 juin 2016, l'accès à la procédure négociée sans publication préalable pour l'entretien des zones vertes autour des maisons FITT est réservé à des ateliers protégés et à des opérateurs économiques dont l'objectif est l'intégration sociale et professionnelle de personnes handicapées ou défavorisées, ou réserver l'exécution de ces marchés dans le cadre de programmes d'emplois protégés, à condition qu'au moins trente pour cent du personnel de ces ateliers, opérateurs économiques ou programmes soient des travailleurs handicapés ou défavorisés.* ».

Malheureusement, un seul opérateur ETA a fait une offre avec pour conséquence des prix trop élevés. Le marché a dû être relancé sans référence à la clause sociale.

Par ailleurs, le 9 septembre 2022, le Comité de direction du SPF Intérieur a approuvé le Plan d'action 'Valeurs et Intégrité 2023-2025'. Ce plan comporte 24 projets visant à promouvoir les 6 valeurs du SF Intérieur. Un Groupe de travail valeurs/intégrité composé de 16 collaborateurs issus de différentes Directions générales/Services avec des profils de fonction variés accompagnent la mise en place des différents projets prévus dans le Plan d'action. Il s'agira également de réfléchir aux thématiques liées aux valeurs/dilemmes éthiques et aux aspects de communication liés aux actions de sensibilisation, ainsi que d'échanger de bonnes pratiques.

### *3.3. Achats durables*

En ce qui concerne la politique d'achats durables, un contrôle systématique est effectué par la cellule d'expertise des marchés publics du SPF lors de l'analyse de tout dossier marché public dont le montant TVAC est supérieur à 31.000 € TVAC toute procédure confondue. Entretemps, ce montant est porté à 30.000 euros hors TVA par l'AR 20/05/2022, soit le nouveau seuil de demande d'avis préalable à l'IF en cas de procédure négociée sans publication préalable.



Il est à noter qu'en ce qui concerne la motivation de la prise en compte ou non de l'aspect durable, la note de service du 26/01/2015 stipule notamment « *Pour les marchés dont le montant atteint ou dépasse 85 000 EUR (TVA incluse), les acheteurs doivent motiver la présence ou l'absence de considérations de développement durable dans leur demande d'avis à l'Inspection des Finances, au moyen du formulaire ad-hoc. Ce formulaire doit être joint à la demande d'avis* ».

Cependant, il existe une bonne pratique au sein de la DG Sécurité Civile consistant à remplir l'annexe 1 et à rédiger une note ad hoc à l'attention de l'IF.

### 3.4. Bien-être

En termes de bien-être, il existe un plan annuel rédigé par le service 'bien-être'. Ce service a également mis sur pied un réseau des ambassadeurs 'bien-être', réunissant des collaborateurs de nombreuses DG. Un groupe d'activité 'bien être' a vu le jour en 2022 et a organisé diverses activités (printemps, petit déjeuner de retour au travail, drink de fin d'année).

De nombreuses actions et sensibilisation relatives à cette thématique ont eu lieu tout au long de l'année au sein du SPF. Ainsi, des communications ont été envoyées sur le retour au travail après le COVID, sur la prévention du stress et du burn-out, sur le droit à la déconnexion, la mise en place du programme 'Employee Assistance program' - qui consiste à offrir une assistance psycho sociale et juridique aux collaborateurs- , ou encore à la semaine de la santé mentale, des conseils en prévention (ergonomie, personnes de confiance...)...

Certaines DG permettent à leurs collaborateurs des activités sur le temps de midi (pilates, yoga...), d'autres, du coaching en interne pour réorienter leur carrière,...

Notons que tous les collaborateurs ont été invités à prendre part à la grande enquête Empreva sur les risques psycho-sociaux au travail.

Un plan global de prévention 2021-2026 a également été rédigé et approuvé.

### 3.5. Diversité

En terme de diversité, la 'cellule corporate' apporte un soutien direct à la Présidente sur des thèmes transversaux dans le cadre de la gouvernance (notamment la diversité, le gendermainstreaming, le handicap, la pauvreté, le racisme, les valeurs fédérales, etc.).

Des activités relatives à cette thématique ont été organisées en 2022, telles que le 'grand jeu de la diversité et de l'inclusion' ou l'événement 'Felink' permettant aux femmes dans la fonction publique de faire du réseautage.

De plus, un réseau de correspondants "genre" a été constitué au sein du SPF. Il se compose d'un représentant de chaque Direction générale et de chaque Direction d'encadrement. Un moment de formation a été organisé en octobre par l'Institut pour l'égalité concernant " l'intégration de la dimension de genre dans les marchés publics ".

Il existe également un réseau de coordination d'intégration du genre spécifique à l'Office des Etrangers (CGM) avec un coordinateur et dix membres issus des différentes directions. Tous les membres du CGM ont pu assister à la formation sur l'intégration de la dimension de genre. Des

consultations ont eu lieu avec la cellule politique et les coordinateurs de l'intégration de la dimension de genre chez les partenaires Fedasil, CGRA et CCE. Au sein du groupe de coordination, une personne de contact permanente a été nommée pour chaque centre fermé.

Une formation a été dispensée aux entraîneurs de l'ICAM (Individual Case Management Support, Bureau régional de retour) concernant la violence liée au genre dans la pratique des accompagnateurs de retour. Des outils tels que ceux du projet Equalcity, du projet INHeRE "Approche holistique" et du kit d'outils de l'OCDE "Genre et sécurité" sont activement diffusés au sein des centres. Enfin, six membres du personnel ont suivi une formation sur l'identité (trans-)sexuelle au CGRA.

### *3.6. Alimentation durable*

En terme d'alimentation, les responsables sont très attentifs à la question de la durabilité et veillent à convenir avec les fournisseurs à adopter des alternatives durables. En outre, un choix végétarien est toujours au menu.

Le NCCN veille à ce que les traiteurs fournissent les repas dans des contenants durables qui pourront être repris ultérieurement, par exemple lors d'une prochaine livraison et ce, afin d'éviter les allers retours inutiles.

Plusieurs DG veillent à mettre gratuitement à disposition de leurs collaborateurs des paniers de fruits frais. Le CCE propose dans sa cafétéria du chocolat et du thé 100% Fairtrade. En outre, tous ses nouveaux collaborateurs reçoivent une gourde de façon à éradiquer l'usage des gobelets jetables. Enfin, pour les réceptions, les vins sélectionnés ne peuvent plus provenir que d'Europe et non plus du reste du monde.

### *3.7. Événements durables*

En règle générale, les DG portent de plus en plus d'attention aux critères suivants :

- Avoir lieu dans les locaux de la DG si possible et si pas :
  - Lieu accessible en transports en commun
  - Lieu disposant d'une possibilité de logement si besoin (ou à proximité immédiate)
  - Lieu accessible aux personnes à mobilité réduite
- Avec le matériel de la DG si possible
- Invitation exclusivement digitales
- Catering qui offre des alternatives végétariennes et durables

La DGSP porte une attention toute particulière au fait que tous les goodies distribués lors d'événements soient de préférence fabriqués en matériaux recyclés ou réutilisables et/ou porteurs de labels durables.

Le NCCN a effectué une simulation avec l'outil pour l'organisation d'un lunch et a de ce fait bénéficié d'un rapport reprenant plusieurs tips pour améliorer la durabilité de l'événement. Les brochures de l'IFDD sur l'organisation d'événements durables ont été mises à la disposition des collaborateurs.

### 3.8. Divers

Le CCE a envoyé sept palettes d'ancien matériel ICT à la firme 'TOGO Tech' (Laeken) afin qu'il soit recyclé. Toujours au CCE, le flux de papier est aujourd'hui circulaire : en effet, 100% du papier blanc acheté ainsi que les enveloppes sont issus de l'économie circulaire. Le papier confidentiel détruit est également recyclé.

Au CGRA, des locaux ont été aménagés pour la détente et pour favoriser les échanges informels (bibliothèques dans les cafeterias, échange de livres et jeux de société ; journaux et magazines ). De plus, le projet « Knowing me, Knowing you » a vu le jour : pour améliorer la connaissance du travail des différents services afin que la coopération et le partage des connaissances deviennent plus courants, et d'autre part, pour que les employés apprennent à mieux se connaître sur le plan personnel afin de renforcer l'esprit de groupe au sein de l'institution.

Enfin, IBZ AID est une organisation transversale au sein du SPF Intérieur, composée d'un groupe de collègues enthousiastes provenant des diverses directions du SPF et qui organise des actions pour soutenir des bonnes causes. En cette fin d'année 2022, IBZ AID a organisé un grand quizz IBZ ainsi qu'une vente de chocolat pour la Saint-Nicolas. Les recettes de ces deux activités ont été destinées à 'Kom op tegen Kanker' et à 'Plan Belgique'.

## 5. SPF Finances



(Monsieur Lode Bruneel, membre de la CIDD et Madame Viviane De Cocq, suppléante)

### 1. La cellule DD en 2022

La cellule DD actuelle est composée de deux personnes : Lode Bruneel, qui assume le rôle de coordinateur interne et de représentant externe de notre SPF au sein de la CIDD, de l'IFDD, du CFDD et des organisations associées, et Viviane De Cocq, qui est responsable de la communication et du développement des initiatives. La cellule DD a été intégrée dans sa totalité au COC des Services du Président, et ce, jusqu'à la création du service Responsabilité sociétale des entreprises.

Le réseau interne DD est composé de représentants de chaque administration et service d'encadrement. Cette composition permet au réseau d'intégrer le DD et de l'ancrer dans les lignes politiques et dans le fonctionnement quotidien de notre SPF. Grâce à cette coopération transversale, nous lançons le débat sur la durabilité et tentons d'obtenir plus d'interactivité et de visibilité. Le réseau interne est présidé par le coordinateur de la cellule DD.

Le service DD a participé en 2022 aux activités externes suivantes de l'IFDD et de la CIDD :

- Les réunions plénières de la CIDD
- le réseau des coordinateurs DD de l'IFDD pour le partage des connaissances ;
- Les activités du CFDD pour la mise sur pied d'un plan d'action fédéral DD ;
- Les réunions du Groupe de travail Stratégie fédérale DD ;
- Les réunions avec les consultants de KPMG pour rédiger la charte des SDG ;
- Les réunions avec des consultants de 'Sustenuto' pour la mise sur pied d'une matrice de maturité.

### 2. La contribution du SPF Finances aux mesures et actions du PFDD

#### *2.1. Approche stratégique du service en termes d'intégration et de mise en œuvre du PFDD*

En tant que SPF Finances, nous mettons tout en œuvre pour réaliser le PFDD. Par le biais de diverses initiatives, nous cherchons à placer le développement durable et la réalisation des SDG au cœur de notre fonctionnement. Grâce à l'étroite collaboration de nos services de stratégie et de développement durable, nous intégrons les SDG dans tous nos plans stratégiques et opérationnels.

La coordination de nos actions dans le cadre du PFDD est assurée par notre réseau interne de DD. Dans ce réseau, toutes nos entités sont représentées et impliquées. Ce réseau assure une attention et un suivi constants du PFDD. Toutefois, notre engagement en faveur de la durabilité va bien au-delà. Chaque année, nous élaborons un plan d'action supplémentaire et spécifique à notre SPF avec des actions visant à promouvoir notre développement durable. Chaque année, nous analysons les actions prévues dans le rapport annuel du DD. Nous soumettons chaque année, en

toute transparence, ce rapport annuel à la CIDD. Cette année, nous avons également piloté la création d'une charte des SDG et commencé à travailler sur une nouvelle analyse de matérialité afin de nous donner une image claire de notre position exacte en matière de durabilité.

## *2.2. Description des mesures et des actions du PFDD mises en œuvre en 2021 (octobre à décembre 2022*

En tant que SPF Finances, nous sommes impliqués dans 95 mesures et actions du PFDD. Pour 39 de ces mesures, nous attendons toujours une initiative des experts de l'administration en charge de la mesure en question. Pour 3 actions dont nous sommes nous-mêmes responsables, nous n'avons pas encore pris d'initiative.

Nous nous engageons à intégrer autant que possible les SDG dans notre fonctionnement. Par exemple, en tant que SPF Finances, nous participons au projet-pilote de la charte de durabilité et avons commencé à rédiger une nouvelle analyse de matérialité. Dans cette analyse de matérialité, nous analysons où nous en sommes dans la réalisation de quel SDG. Pour pouvoir faire cette analyse correctement, nous développons de nombreux indicateurs qui peuvent mesurer nos progrès. Ces indicateurs, que nous préparons avec le département 'maîtrise de l'organisation', nous souhaitons pouvoir les discuter au sein des principaux conseils consultatifs fédéraux dans le courant de l'année 2023. Grâce à une bonne coopération entre nos services 'stratégie' et 'développement durable', les SDG sont déjà systématiquement intégrés dans nos plans stratégiques et opérationnels.

Le réseau interne de développement durable, dans lequel chaque administration générale de notre SPF est représentée, collabore à l'élaboration d'un plan d'action annuel. Le plan d'action est construit en utilisant les SDG comme guide. Pour chaque SDG, nous pouvons voir quelles actions et quels projets concrets nous entreprenons pour les atteindre. Dans ce plan d'action de développement durable, nous nous projetons dans l'année à venir et déterminons les actions que nous souhaitons mettre en œuvre. À la fin de l'année, nous analysons dans le rapport annuel l'état d'avancement effectif de la mise en œuvre de nos actions. Nous soumettons chaque année ce rapport annuel à la CIDD.

En tant que SPF, nous attachons également une importance particulière à notre responsabilité sociale et à la diversité. Nous avons 9 experts du vécu en matière de pauvreté et d'exclusion sociale qui travaillent dans nos centres de contact. Nous avons pris l'initiative de créer un nouveau service 'Responsabilité sociétale des entreprises' au sein des Services du Président et nous avons rédigé une nouvelle politique interne des RH sur la diversité et l'inclusion. Cette nouvelle politique sera traduite en un plan d'action pluriannuel dans lequel nous travaillerons autour de cinq thèmes : l'âge, le genre, l'exclusion sociale, le handicap et le multiculturalisme.

La dimension du genre sera intégrée dans le contrat de gestion du SPF Finances et dans les plans de gestion annuels à travers les SDG. Une taskforce transversale a également été créée en 2019. Cette taskforce est présidée par la coordinatrice gender mainstreaming et est composée de représentants de nos différentes entités. Le rôle de la taskforce est d'aider le ministre des Finances à respecter ses engagements en matière de gender mainstreaming. Depuis le 14 février 2022, une nouvelle rubrique sur le gender mainstreaming a été ajoutée au site intranet du SPF Finances et à notre site web. Le gender mainstreaming joue un rôle important au sein du SPF Finances et il est important que cela soit communiqué de manière intelligente.

En tant que SPF Finances, nous informons tous les bénéficiaires potentiels de leurs droits sociaux et promouvons leur octroi automatique. Nous investissons également dans la collecte de données sur le recours et le non-recours aux droits afin de mieux cartographier ce phénomène, et nous avons travaillé à la révision de nos formulaires en ligne afin de mieux répondre aux attentes des citoyens concernés. La lisibilité et l'accessibilité ont été améliorées. En 2022, nous avons constaté que 54 % des demandes d'assistance SECAL étaient faites en ligne, contre moins de 10 % en 2021. De plus, pour faciliter l'accès au SECAL, nous lançons un projet de coopération avec les CPAS.

Le SPF Finances est un partenaire actif dans toutes les initiatives interfédérales sur le plan du télétravail. Nous avons actuellement un plan d'action « Télétravail sain » pour informer, stimuler et soutenir les collaborateurs dans le télétravail. Cela fait partie du plan annuel d'action visant à promouvoir la sécurité, la santé et le bien-être au travail.

Dans la poursuite d'un budget de mobilité alternatif, d'une éventuelle adaptation de la taxation des voitures de société et de la neutralité carbone pour les nouvelles voitures de société, la loi du 25 novembre 2021 organisant le verdissement fiscal et social de la mobilité, qui a apporté des modifications importantes à la loi du 17 mars 2019 concernant l'instauration d'un budget mobilité, est importante. Les modifications visaient à renforcer le régime existant du budget mobilité sur la base des principes suivants : simplification, flexibilisation, élargissement des modes de transport durables et sécurité juridique. La Belgique dispose déjà d'une taxe en vigueur sur l'embarquement dans un aéronef (TILEA). Cependant, encourager d'autres pays à introduire un tel impôt ne fait pas partie des compétences du SPF Finances.

En tant que SPF Finances, nous prenons des initiatives pour rendre les exigences techniques des cahiers des charges et les critères d'attribution durables. La difficulté rencontrée à cet égard est qu'il existe des dispositions dans la législation sur les marchés publics qui interdisent aux marchés de restreindre de manière significative la concurrence ou d'avoir pour conséquence que les objectifs budgétaires ne soient pas réalisables. En effet, l'attribution doit toujours se faire à l'offre économiquement la plus avantageuse. Par conséquent, l'offre la plus durable n'est pas toujours retenue.

Au niveau européen, nous préconisons des traitements fiscaux harmonisés et des stratégies d'investissement durables. Ces actions ont été intégrées dans la stratégie de financement durable belge et complétées par d'autres mesures. Certaines de ces autres mesures ont été proposées par le consultant engagé par la Commission européenne dans le cadre de l'utilisation de l'instrument de support technique (TSI) par les deux SPF Environnement et Finances. Ce TSI sera bientôt clôturé. D'autres sont le résultat de travaux intensifs entre les deux SPF. Le projet de nouvelle stratégie belge de financement durable comprend une série d'actions et de sous-actions dans trois domaines interdépendants : les finances publiques, les marchés financiers et l'économie réelle pour atteindre les objectifs de durabilité. Il est actuellement analysé par les cabinets ministériels respectifs des Finances et de l'Environnement et sera discuté plus avant avec les autres cabinets pour permettre sa mise en œuvre concrète.

### 3. La gestion durable dans le fonctionnement interne du SPF Finances

Pour la première fois dans l'histoire de notre SPF, notre mission fait directement référence à l'importance de la durabilité. Notre mission se lit comme suit : « En accomplissant nos tâches fiscales, financières et patrimoniales de manière correcte et efficace et en luttant contre la criminalité et la fraude (SDG 16), nous contribuons à la prospérité de chaque citoyen et de chaque entreprise (SDG 8) et aidons à construire une société sûre, solidaire et durable (SDG 10) ».

En tant que SPF Finances, nous exécutons également nos tâches clés avec un intérêt pour la responsabilité sociale des entreprises et prenons les SDG des Nations unies comme guide pour notre fonctionnement. Nous soulignons également l'importance de la consommation durable (SDG 12) et de la lutte contre le commerce illicite et le trafic de drogue (SDG 3). Nous menons une lutte contre la fraude efficace et ciblée qui s'engage en faveur de la coopération et de la coordination nationales et internationales (SDG 17) et notre ambition est d'être un employeur innovant et durable (SDG 8).

Pour concrétiser ces engagements, nous utilisons au SPF Finances le système de gestion environnementale EMAS, nous dialoguons régulièrement avec nos stakeholders à propos de notre fonctionnement et de notre politique, nous rendons régulièrement compte de notre responsabilité sociale selon les directives de la Global Reporting Initiative (GRI), nous veillons à l'application des critères DD lors des marchés publics et nous prenons des mesures pour promouvoir la mobilité douce, la durabilité du parc automobile et le bien-être du personnel.

Le SPF Finances respecte ses engagements par le biais :

- Du système de gestion EMAS, basé sur des directives internationales.
- Du plan d'action annuel DD, intégré dans le plan d'administration ;
- De l'intégration régulière du reporting GRI dans son rapport annuel.
- De la charte SDG

#### 3.1. EMAS

Le SPF Finances veut gérer efficacement ses moyens matériels, et ce, pendant tout le cycle de vie en menant une politique préventive à partir de l'achat jusqu'à la production des déchets.

Il s'agit de la deuxième année du cycle EMAS (2021-2023) au North Galaxy et les premières étapes de lancement des cycles EMAS ont été franchies dans la CAE Tower de Liège et le Noordster d'Anvers. L'année prochaine, nous souhaitons enregistrer définitivement la CAE tower à Liège et l'enregistrement du Noordster est prévu pour 2024.

### 3.2. Plan d'action annuel DD

Chaque année, le réseau interne DD établit un plan d'action DD. Dans ce plan d'action, nous nous projetons dans l'année à venir, par opposition au rapport annuel dans lequel nous faisons le bilan de l'année écoulée. Sur la base de cette dynamique d'anticipation et d'évaluation, nous fixons des objectifs de plus en plus ambitieux et augmentons la durabilité globale de notre SPF.

### 3.3. Rapport GRI-G4

Il ressort d'une concertation avec l'IFDD qu'un rapport GRI complet devrait de préférence être ajouté au rapport annuel DD tous les cinq ans. Aucun volet GRI n'est prévu cette année. Les résultats de notre précédent exercice GRI sont toujours actuels et pertinents. Toutefois, des travaux préparatoires ont été entamés à la fin de l'année sous la forme d'une nouvelle matrice de maturité. Cette matrice est essentielle pour la préparation d'un nouveau rapport GRI-G4 à l'avenir.

### 3.4. Mesures et actions concrètes du SPF Finances qui contribuent aux SDG

Par le biais de ses activités de core business, le SPF Finances contribue directement ou indirectement à la réalisation des 17 SDG. Nous affichons les réalisations les plus importantes dans le cadre du plan d'administration 2022. Cette année, pour la première fois, nous avons construit notre plan d'action sur la base des 3 ambitions que nous y avons mises en avant.

Les SDG sur lesquels nous travaillons principalement, en tant qu'élément des autorités fédérales, sont : pas de pauvreté (SDG 1), travail digne et croissance économique (SDG 8), diminuer les inégalités (SDG 10), paix, sécurité et services publics forts (SDG 16), partenariats pour atteindre les objectifs (SDG 17).



## 6. SPF Mobilité et Transports



(Madame Anne-Sophie Verhaegen, membre de la CIDD, et Madame Anne Berghmans, suppléante)

### 1. La cellule DD en 2022

#### *1.1. Composition de la Cellule DD et place dans l'organigramme du SPF*

##### **A. Composition**

Une Coordinatrice de la Cellule DD, (Attachée au sein de la DGPMDF), une secrétaire, une Mobility Manager, un responsable de l'éco-gestion interne (certification EMAS), un représentant de chaque DG en matière DD, une coordinatrice « Handistreaming » et « Lutte contre la pauvreté », une coordonnatrice Gender mainstreaming et son suppléant, un responsable « Achats durables », deux co-responsables « Diversité », une représentante du Service social, un représentant du Budget, un Conseiller en prévention, une représentante de BELIRIS, une coordinatrice de la cellule « Bien-être » et sa suppléante ont rejoints également la CDD en janvier 2022.

##### **B. Place dans l'organigramme**

La Cellule DD est coordonnée au départ de la Direction Mobilité (DGPMDF) mais elle traduit la volonté d'établir au sein du SPF une « collaboration durabilité ».

Plusieurs services sont, en effet, particulièrement concernés par les différents aspects de la durabilité : la Direction Mobilité, le Service Logistique dont le responsable EMAS fait partie, le Service Marchés publics, le Service d'encadrement Personnel & Organisation, les différents Services de la Présidente comme le Service juridique, le Service Communication et les autres Services impliqués plus globalement pour les aspects liés au Plan stratégique (nouveau nom du Contrat d'administration). Il convient en effet de relever que celui-ci intègre les 17 objectifs de développement durable définis par l'ONU. Rappelons enfin que notre SPF dispose d'une [Charte de Développement durable 2020-2022](#).

#### *1.2. Activités en 2022*

##### **A. Pilier social**

En 2022, les différents coordonnateurs, membres de la CDD, ont participé aux réunions de coordination relevant de leur matière et ont continué à assurer le suivi des Plans fédéraux ad hoc :

- [Plan fédéral Gendermainstreaming 2020-2024](#) : concernant la Mobilité, veuillez consulter la page 5 du Plan.
- [Plan fédéral « Handicap » 2021-2024](#) : concernant la Mobilité, veuillez consulter les pages 37 à 40 du Plan.

- [Quatrième Plan fédéral de « Lutte contre la pauvreté et de réduction des inégalités »](#) : concernant la Mobilité, veuillez-vous reporter aux actions n°18, 29, 130, 132 et 133 de ce Plan publié en novembre 2022.

## **B. Pilier Environnemental**

Relevons d'emblée, que notre SPF collabore à la réalisation des ambitions climatiques internationales (Accord de Paris) et européennes (Green deal).

Au niveau national/fédéral, notre SPF collabore aux Plans suivants :

- [Plan fédéral pour la Promotion du vélo « Be cyclist » 2021-2023](#) : Avec le Plan d'action pour la promotion du vélo de septembre 2021 , composé de 52 mesures, le gouvernement fédéral s'est fixé pour objectif de réaliser un transfert modal ambitieux. Ce sont principalement la mobilité active et le vélo qui jouent un rôle central dans cette approche. Le rapport intermédiaire complet peut être consulté ici : [https://gilkinet.belgium.be/sites/default/files/articles/Be%20Cyclist%20rapport%202022%20FR\\_7.09.2022.pdf](https://gilkinet.belgium.be/sites/default/files/articles/Be%20Cyclist%20rapport%202022%20FR_7.09.2022.pdf)
- [Plan National Energie Climat \(PNEC\) 2021-2030](#) : Notre SPF participe activement au Plan National Energie Climat (PNEC) piloté par le SPF Santé publique. Pour rappel en 2021, le SPF Mobilité et Transports a reçu le pilotage de 10 fiches. Une fiche supplémentaire a été ajoutée en 2022. Deux monitoring de ces fiches ont été réalisés en 2022 : en janvier et en juin. Celui de juin a été complété de « rapports de progrès » expliquant l'avancement de la mise en œuvre de ces mesures. Ces rapports ont été compilés par le Santé publique dans un [Rapport de synthèse 2022](#) « Suivi de la mise en œuvre des politiques climatiques fédérales 2021-2030 ».
 

En outre, lors d'un kick-off le 28/04/22, le SPF Santé publique a informé notre SPF de l'organisation de tables-rondes « climat » thématiques à partir de septembre 2022 avec des stakeholders, et ce, sur décision du Conseil des Ministres du 08/10/2021. Le SPF Mobilité et Transports était co-organisateur pour les tables-rondes consacrées aux Transports et à la Mobilité. Celles-ci se sont tenues les 4 octobre et 10 novembre 2022. Le SPF Mobilité et Transports a participé à la sélection des stakeholders invités, à la rédaction des documents préparatoires afin de présenter les PAMs dont il a la responsabilité, à leur présentation durant ces tables-rondes, aux comptes-rendus et à la compilation des points de vue exprimés par les stakeholders.
- Plan Adaptation aux changements climatiques 2023-2026 : En 2022, notre SPF a également continué à collaborer à l'élaboration d'un nouveau Plan d'Adaptation aux Changements climatiques 2023-2026 piloté par le SPF Santé publique, service Changement climatique. Pour rappel, en 2021, le SPF Mobilité et Transports a proposé 5 mesures à intégrer au Nouveau Plan National d'Adaptation aux changements climatiques 2023-2026.
- Le SPF Mobilité et Transports collabore aussi à la mesure « Safety and Security of Climate Change Impacts » pilotée par le service CIPRA du Centre de crise National qui a pour vocation d'étudier l'impact des changements climatiques sur la fourniture de certains services vitaux (tels que les services de transport). Plusieurs réunions se sont déjà tenues avec des stakeholders ferroviaires et aériens à ce sujet.
- Le Comité d'avis SEA : la représentante de notre SPF a assisté aux réunions du Comité d'avis SEA (Comité d'avis sur la procédure d'évaluation des incidences des plans et des programmes susceptibles d'avoir des incidences notables sur l'Environnement).

## **C. Pilier économique**

- [Plan fédéral d'économie circulaire 2021-2024](#) : Relevons qu'en date du 7 octobre 2022, le Conseil des Ministres a marqué son accord sur [six mesures additionnelles](#) déposées par la Ministre de l'Environnement et le Ministre de la Mobilité.

### *1.3. Autres actions de la Cellule DD en 2022*

#### **A. La Note de Politique Générale 2023**

La Cellule stratégique a rédigé le point sur l'intégration des SDG dans la NPG 2023 du Ministre de la Mobilité.

#### **B. Sensibilisation/Communication**

En 2022, les activités suivantes ont été réalisées par le Service « Communication » avec la Cellule DD :

- actualisation de la page « Collaboration durabilité » sur l'intranet ;
- référence systématique aux pictogrammes des 17 objectifs de développement durable dans les communications formulées par la Cellule DD ;
- publication de plusieurs articles visant à sensibiliser le personnel aux problématiques relatives au Développement durable ;
- le 17 mars 2022, la Cellule DD a lancé un appel à la solidarité envers l'Ukraine et a également relayé l'appel à volontaires émis par Fedasil et l'Office des Etrangers ;
- le 3 juin 2022, à l'occasion de la journée mondiale du vélo décrétée par l'ONU, la Direction Mobilité et la Cellule DD (avec la Mobility Manager) ont mis à l'honneur ce « *moyen de transport simple, accessible, fiable, propre, durable et respectueux de l'environnement qui favorise la bonne gestion de l'environnement et entretient la santé* » (voir ci-après, le programme sous la rubrique « Mobilité ») ;
- du 19 au 23 septembre 2023, la Semaine de la Mobilité et du Développement durable a été organisée par la Direction Mobilité et la Cellule DD. Le programme de cette semaine était le suivant : Présentation par le SPF BOSA (FED+) et Fietsersbond concernant la politique cycliste et la problématique de la circulation, promenade durable « de seconde main » à Bruxelles organisée par notre Mobility manager, concours de photos de vacances « durables » avec pour thème « *Mobilité durable et vacances: les deux font la paire ?* » et début de l'exposition des photos dans les cages d'escaliers, workshop contre le gaspillage alimentaire (Nurtantio Projects asbl), bourse d'échange de plantes par BELIRIS, conférence organisée par la Direction Mobilité (DGPMDF) « Toutes à vélo! Les femmes à vélo en Belgique », visite du chantier « Pont Suzan Daniel » par BELIRIS, « QTime » : « Transport fluvial vers les chantiers » par BELIRIS.

#### **C. Autres évènements : Webinaires, Avis au CFDD, Participation aux conférences**

- Le mardi 26 avril 2022, la Direction Mobilité a organisé avec le Bureau fédéral du Plan, un webinaire consacré aux "Perspectives de la demande de transport à long terme en Belgique" ;
- Notre collègue David Schoenmaekers (DGPMDF) a participé comme Expert à la Sous-commission mixte « *Maas* » mise en place par la CFDD ;
- Le 1<sup>er</sup> avril 2022, notre collègue Sabine GELAES (DGPMDF) est intervenue au webinaire organisé par la CFDD sur « *les tendances du commerce électronique : quelles pistes pour un dernier kilomètre plus durable* » ? Elle a présenté les résultats de l'Enquête BeMob sur l'impact du commerce en ligne sur la Mobilité en Belgique. [Les présentations et l'enregistrement sont disponibles sur le site du CFDD.](#)

## 2. La contribution du SPF Mobilité aux mesures et actions du Plan Fédéral de Développement Durable

### *2.1. Approche stratégique du service en matière d'intégration et de mise en œuvre du PFDD*

Le PFDD occupe une place prépondérante au sein de notre SPF car il aborde toutes les thématiques des autres Plans fédéraux. Il renforce dès lors « la collaboration durabilité » transversale au sein de notre SPF mise en œuvre depuis plusieurs années.

Le PFDD et la base de données de la CIDD ont été présentés aux membres de la Cellule DD lors de la réunion du 26 octobre 2022. Les copies « word » des fiches projets issues de la base de données IFDD ont ensuite été transmises aux collègues concernés pour qu'ils les complètent. Un tableau Excel reprenant les mesures du Plan en matière de Mobilité a aussi été dressé.

### *2.2. Description de mesures et actions du PFDD mises en œuvre en 2021 (octobre à décembre) et 2022*

Vous trouverez ci-dessous un inventaire des mesures du PFDD suivies par notre SPF.

Concernant les lignes directrices du PFDD, notre SPF a assuré le suivi :

- de plusieurs mesures visées au point 1 intitulé « *La mise en œuvre accélérée des ODD* » ;
- de plusieurs mesures visées au point 3 intitulé « *Renforcer le rôle d'exemple de l'Etat* » à savoir : développer une initiative liée à la responsabilité sociétale, examiner la possibilité de prévoir la compensation des émissions de CO2 occasionnées par les missions à l'étranger via le recours à un contrat-cadre, explorer la possibilité de verdir et rationaliser la flotte de véhicules, élaborer une politique cohérente de déplacement pour les agents du service public, communiquer systématiquement sur les ODD dans les notes de politique générale, dans les plans stratégiques, dans les plans d'action fédéraux/nationaux, communiquer systématiquement vers les citoyens et les parties prenantes sur les contributions des services publics fédéraux aux ODD.

Concernant les actions interdépartementales du PFDD, notre SPF a assuré le suivi :

- de plusieurs mesures visées au point 1 intitulé : « *Ne laisser personne de côté* », à savoir : définir les effets du Télétravail sur la Mobilité, organiser des activités liées à la thématique de la « Diversité » et assurer le suivi du Plan fédéral Gender mainstreaming ;
- de plusieurs mesures visées au point 2 intitulé « *Renforcer la résilience face aux risques* », à savoir : Se préparer à une meilleure gestion de crise et Elaborer un ensemble de mesures fédérales d'adaptation à la crise climatique ainsi que Participer à la rédaction du projet de modification de la Loi sur le milieu marin ;
- de la mesure visée au point 3 intitulé « *Transformer l'économie belge* », portant notamment sur les mesures additionnelles au Plan fédéral d'économie circulaire ;
- des mesures suivantes ci-dessous, relatives au point 4 intitulé « *Changer de Modèle de Mobilité* » :

Les actions de notre SPF en tant que « Leader » : encourager la transition vers des véhicules plus propres en soutenant des normes de produits toujours plus contraignantes, soutenir les plateformes de partage de véhicules, organiser des États généraux de la sécurité routière, lutter contre la récidive et l'impunité au volant, développer des propositions concrètes pour des sanctions alternatives en cas d'infractions au volant, mettre sur pied un registre national volontaire destiné à lutter contre le vol de vélos, soutenir l'intermodalité train-vélo en la fixant dans le nouveau contrat de gestion de la SNCB, veiller à intégrer dans les grilles tarifaires de la SNCB des tarifs sociaux pour les personnes précarisées, automatiser le plus possible les avantages sociaux en termes de tarifs de la SNCB, accorder une attention particulière à la fracture numérique des personnes précarisées dans les produits et services offerts par la SNCB, coordonner la révision du code de la Route afin de réorganiser efficacement la voie publique en faveur des modes actifs, plaider pour l'interdiction des sauts de puce au niveau européen et promouvoir des alternatives.

Les actions de notre SPF en tant que « Partenaire » : évaluer la faisabilité de la suppression progressive de la vente de véhicules qui ne répondent pas à la norme de zéro émission : *Pas de contribution active de notre part dans l'attente du lancement de ladite étude par le SPF Santé publique*, développer un budget mobilité alternatif, viser la neutralité carbone des nouvelles voitures de société, étudier l'adaptation de la fiscalité des voitures de société : *Pas de contribution de notre SPF à ce stade dans l'attente d'une éventuelle initiative du SPF Finances*, étudier la possibilité d'adapter la fiscalité des véhicules utilitaires : *Pas de contribution de notre SPF à ce stade dans l'attente d'une éventuelle initiative du SPF Finances*, parachever les procédures mises en place en ce qui concerne la poursuite des contrevenants transfrontaliers en cas d'infractions au volant, étudier les moyens de mise en œuvre du principe de pollueur-payeur dans le secteur aérien par le biais de la taxation : *Pas de contribution de notre SPF à ce stade dans l'attente d'une éventuelle initiative du SPF Finances*, promouvoir la mise en œuvre d'une taxe à l'embarquement et/ou au débarquement dans les aéroports au niveau européen : *Pas de contribution de notre SPF à ce stade dans l'attente d'une éventuelle initiative du SPF Finances*, plaider au niveau de l'UE pour une fiscalité harmonisée sur l'aviation commerciale qui permette de mieux appliquer le principe pollueur-payeur : *Pas de contribution de notre SPF à ce stade dans l'attente d'une éventuelle initiative du SPF Finances*.

### 3. La gestion durable dans le fonctionnement interne du SPF Mobilité

#### A. Pilier social

- Thématique de la « Diversité » :

Comme déjà évoqué, la politique « Diversité » au sein de notre SPF est suivie par le Service d'encadrement P&O. En 2022, les actions suivantes ont été réalisées : communications diverses/articles via média interne sur différentes thématiques « diversité », suivi de dossiers d'adaptation de postes de travail (handicap) au SPF mais aussi à domicile (matériel fourni), organisation des sessions d'intégration sur la diversité avec la participation active des nouveaux collaborateurs, participation bourse emploi (salon REVA) dans le domaine de la diversité , [signature de la déclaration d'intention par le Comité de direction](#), signature par notre Présidente de la [Charte Diversité & Inclusion 2022](#) du Réseau Fédéral de la diversité, projet de page sharepoint diversité , organisation d'un workshop « Vers un lieu de travail plus inclusif », organisation d'un « Experience Workshop - Immersion dans le quotidien des personnes porteuses de handicap », Prix du public aux Inclusion Awards 2022 pour le workshop « Immersion dans le quotidien des personnes porteuses de handicap ».

- La Cellule « Bien-être » :

En 2022, les activités suivantes ont été organisées au sein de notre SPF : communications diverses dans le cadre du Blue Monday, de la journée du compliment, de la campagne « Please Stand up and Move », de la campagne « [Je me sens bien au travail](#) », la sensibilisation de la ligne hiérarchique aux signaux de stress, création et coordination du réseau des personnes de confiance, des personnes de contact « s'asseoir efficacement », du groupe bien-être, promotion des formations disponibles sur la thématique du bien-être et de la gestion du stress (page bien-être sur la plateforme d'apprentissage), intégration d'un module bien-être dans le trajet d'apprentissage A3/A4 qui intègre notamment la thématiques des comportements indésirables, intégration d'un module bien-être dans le trajet d'intégration des nouveaux collaborateurs qui intègre notamment la thématiques des comportements indésirables, organisation de plusieurs activités/événements/workshops : offrir de l'eau infusée à la cafétéria du City Atrium, webinaire sur les comportements indésirables du fait de tiers et la notification de ces faits dans le registre des faits de tiers, sessions hebdomadaires de médiation en FR, trajet « My Energy », intervision sur le bien-être, workshop sur l'agressivité des clients, atelier « vers plus de résilience », safety Day's (webinaire sommeil et atelier chutes et glissades), workshop « comment piloter sa carrière au sein du SP M&T », atelier Tai Ji et close combat pour les inspecteurs, rallye découverte du City Atrium, création des différentes pages intranet afin de rassembler les informations sur les thématiques suivantes : procédures à suivre face aux comportements indésirables du fait de tiers, faire face au stress et au burn-out, ergonomie, la réintégration des collaborateurs absents de longue durée, les femmes enceintes et la protection de la maternité, le droit à la déconnexion, présentation des résultats et élaboration du plan d'action suite à l'analyse des risques psychosociaux (enquête bien-être).

- Initiatives dans le cadre de la Responsabilité sociétale :  
Suite à un marché public lancé par BOSA (avec Sustenuto), en décembre 2022, la cellule DD a commencé une analyse de la Matrice de la Matérialité.

## **B. Pilier environnemental**

- Système de Management environnemental (certification EMAS) :  
Depuis 2007, le SPF Mobilité et Transports est enregistré EMAS. Nous allons ici mentionner les résultats de l'année 2021 faisant l'objet de « la [Déclaration environnementale 2022](#) » validée par le Comité de direction et lors de l'audit externe effectué par Vinçotte. Cette déclaration a été publiée fin 2022 sur notre intranet et notre site web. L'année 2021 est une année de suivi de nos objectifs et plans d'actions. La déclaration environnementale décrit largement les actions prises au niveau de l'éco-gestion du City Atrium mais également au niveau de nos différentes missions liées à la mobilité.
- Mobilité :  
En 2022 également, la mobilité durable reste très importante pour notre SPF : Notre enquête sur les déplacements domicile-travail montre que 88 % de nos employés utilisent les transports publics. Nous essayons d'informer et de sensibiliser nos collaborateurs autant que possible, en publiant de nombreuses communications sur notre intranet et sur Yammer.  
De nombreuses actions de promotion attractives ont été organisées pour nos collègues cyclistes, par exemple, nos collaborateurs ont pu visiter le salon du vélo Bike Brussels lors de la Journée mondiale du vélo. D'ailleurs, nos cyclistes du SPF ont été accueillis par des applaudissements et un petit-déjeuner a été organisé pour toutes les personnes intéressées par le vélo comme moyen de transport ; il y a également eu une présentation sur l'utilisation du vélo en Belgique et l'infrastructure cycliste de notre SPF. Le 7 juin, nous avons fait une promenade à vélo avec des collègues ; même si la journée était pluvieuse, l'enthousiasme n'a pas manqué.  
Nous rappelons à nos collègues l'existence de l'application de covoiturage, qui est disponible grâce à la référence faite dans les communications relatives aux grèves de trains et aux journées d'action.  
Des messages ont également été publiés sur Yammer pour encourager les collaborateurs à participer à d'autres actions de promotion attractives, telles que 30 jours sans voiture, le dimanche sans voiture, le Brussels Mobility Game et le grand quiz sur la circulation.  
Au cours de la semaine de la mobilité et du développement durable, de nombreux événements attractifs ont de nouveau été organisés (voir plus haut).  
Notre service Logistique a apporté quelques améliorations à notre infrastructure cycliste. Les salles de douche ont été améliorées par l'installation de nouveaux robinets de douche, de distributeurs de savon et de sèche-cheveux.  
Deux nouveaux vélos pliants et quatre trottinettes électriques ont été fournis à nos collaborateurs pour leurs déplacements de service. Une indemnité de vélo peut être demandée pour les déplacements de service à vélo.

Si les collaborateurs souhaitent utiliser les transports publics pour leurs déplacements de service, ils peuvent demander à leur service un E-ticketing de la SNCB, qui peut être chargé sur l'e-ID.

Un certain nombre de cartes MOBIB de la STIB sont également disponibles dans les différents services et des remboursements peuvent être demandés pour les déplacements de service avec De Lijn ou TEC.

De cette manière, nous essayons d'encourager davantage la mobilité douce et durable.

Le 28 avril 2022, nous avons reçu un e-mail de Bruxelles Environnement, nous informant que le plan de transport d'entreprise de notre SPF a été déclaré comme étant finalisé.

- Direction Infrastructure de Transport – BELIRIS :

La stratégie 20-25 de Beliris comprend, en 2022, notamment une action prioritaire contribuant à l'objectif 08.01 "Définir et mettre en œuvre une stratégie d'exemplarité en durabilité". Cette action 03.02.03 : « *Examiner les possibilités envisageables pour promouvoir les différentes formes de mobilité alternative dans le cadre des déplacements entre le bureau et les chantiers ou lieux de réunion dans Bruxelles* » a été mise en œuvre tout au long de l'année 2022. Les conclusions seront communiquées début 2023.

- Actions récurrentes :

Inventaire réemploi : pour rappel, l'inventaire « réemploi » est un document faisant état de tous les éléments présents sur le site : quantité, état, photos, possibilité de démontage et valeur des matériaux. Dans un objectif d'économie circulaire, la destination de chaque élément est décidée sur base de ces inventaires,

Réalisation de "Quick Audit » (inventaire plus light réalisé au moment de la validation du programme) sur deux projets, Freins à la circularité et exigences durables :

- Un inventaire des freins rencontrés pour la mise en œuvre de la circularité et des exigences durables de nos cahiers spéciaux des charges dans nos projets et nos chantiers a été réalisé début 2022 ;
- réalisation en cours, d'interview de bureaux d'études et d'entrepreneurs, par un consultant externe, afin de déterminer comment lever ces freins.

GRO : pour rappel, GRO est un outil développé pour assurer la mise en œuvre d'un niveau d'ambition holistique et similaire en termes de durabilité dans les projets de construction (bâtiment). Il a été adapté afin de l'utiliser aussi sur nos projets de voiries,

Greenteam : sur base de la liste des référents, les personnes compétentes dans des domaines liés à la durabilité ont été contactés afin de faire partie de la Greenteam. Un des objectifs est de faire appel à ces ressources internes lors des guidances Durabilité (Gro ou autres),

Sensibilisation /Communication : participation à « La Semaine de la Mobilité et du Développement durable » en septembre en collaboration avec la Cellule DD. Inventaire des « Q time » en 2022 (rencontres sur le temps de midi) : « Encore plus d'innovation chez Beliris », « Patrimoine », « Facilitateur eau », « Le Nudging ; vers un comportement sain, durable et sécurisé: Possibilités, effets et limites », « Accessibilité pour tous » « Demain, vers des villes 'low-tech' », « Transport par voie fluviale vers les chantiers », « Nuisances : Bruits et acoustique » et « Circularité : Inventaire réemploi ».



- Achats/Marchés publics durables :

Notre SPF suit la réglementation en vigueur en matière d'achats et de marchés publics durables ; réglementation qui sera revue prochainement (voir le PFDD à ce propos). Les produits d'entretien et les fournitures de bureau achetés par notre SPF sont pour la plupart labellisés et répondent à des critères de durabilité contraignants. Notre SPF suit également les dispositions de la Circulaire 307sexies du 21 avril 2017 portant sur l'acquisition de véhicules de personnes destinés aux services de l'État et à certains organismes d'intérêt public.

Groupe de travail interne : En 2022, ce groupe s'est réuni deux fois afin de se prononcer sur la désignation du membre de la Cellule DD en matière d'achats durables et d'échanger sur les nouvelles mesures envisagées dans le PFDD.

## 7. SPF Emploi, Travail et Concertation sociale



(Madame Haoua Ibra, membre de la CIDD, et Madame Esther Mulkers, suppléante)

### 1. La Cellules DD en 2022

#### *1.1. Composition de la Cellule DD et place dans l'organigramme*

Conformément à l'arrêté royal du 22 septembre 2004, ayant demandé à chaque SPF et SPP de créer en leur sein des cellules de développement durable, le SPF Emploi, Travail et Concertation Sociale (SPF ETCS) dispose d'une cellule développement durable au sein des services du Président, dans la Direction de la qualité et de la gestion de crise. Elle est assistée dans ses tâches par le réseau des coordinateurs qualité assure la continuité des actions, afin d'une part, de diffuser l'information auprès des membres du personnel et d'autre part, de relayer les réactions de ces derniers vers les niveaux supérieurs.

#### *1.2. Activités en 2022*

##### A. Coordination de la politique du Développement durable et plan d'action annuel

Les activités de la cellule développement durable s'inscrivent autour de deux axes : au niveau interdépartemental, la responsable de la cellule développement durable représente notre SPF au sein de CIDD et met en œuvre un plan d'action annuel. Au niveau départemental, des activités de sensibilisation sont régulièrement organisées au sein du SPF Emploi pour inciter les membres du personnel à modifier leurs habitudes. La coordinatrice développement durable du SPF ETCS a participé aux différentes réunions de travail de la CIDD et aux différentes réunions du groupe de travail stratégie fédérale. Elle a aussi participé à différents séminaires, colloques et journées d'études en lien avec le développement durable.

##### B. Communication / sensibilisation

La communication en matière de développement durable et d'environnement constitue un point crucial dans une démarche volontaire.

Une rubrique a été créée spécialement pour EMAS et le Développement durable sur l'intranet, avec un blog interactif. Sa vocation est de devenir, petit à petit, un outil convivial où toute personne dans le bâtiment pourra trouver les réponses à ses questions en matière d'impacts environnementaux. Une boîte à idées a été installée à l'entrée du bâtiment et dans les coins café ; chacun peut y déposer ses idées, suggestions et remarques.

En collaboration avec la cellule mobilité et la cellule développement durable, la Direction de la communication établit un plan de communication annuel comme le préconise le règlement EMAS et l'AR du 22 septembre 2004.

En 2022, le SPF ETCS a organisé et a mené des actions de sensibilisation essentiellement via l'intranet et le Blog Green sur les thèmes « EMAS », « Développement durable » et « Mobilité ». Régulièrement, des articles et petits messages sont publiés sur l'intranet. Ces messages sont souvent accompagnés par des affiches dessinées par les graphistes du SPF ETCS. En raison de l'évolution positive de la crise sanitaire, la "Journée du SPF" a pu avoir lieu en 2022 (contrairement à 2020 et 2021). Dans le cadre de cette journée, la Cellule Développement Durable, en collaboration avec la Direction de la Communication, a de nouveau mis en place un stand d'information et des ateliers sur les thèmes du développement durable. Un atelier de fabrication de film alimentaire réutilisable (Bee wrap), une bourse aux jouets, livres, CD et DVD ainsi que des séances d'information sur des thèmes liés au développement durable ont été organisés en 2022.

Nous avons organisé en 2022, un quiz de fin d'année via lequel des questions relatives au développement durable et aux SDGs ont été abordées. Des lots écologiques avaient été mis en jeux pour les lauréats.

L'arrêté de la Région de Bruxelles-Capitale du 07/04/2011 oblige toute entreprise qui occupe plus de 100 travailleurs sur un même site à Bruxelles à élaborer, tous les trois ans, un plan de déplacement d'entreprise (PDE). Ce plan a été transmis dans sa version électronique à Bruxelles Environnement en date du 17 février 2022.

## 2. La contribution du SPF Emploi aux mesures et actions du Plan Fédéral de Développement Durable

### *2.1. Approche stratégique du service en matière d'intégration et de mise en œuvre du PFDD*

Le SPF ETCS a participé à l'élaboration du nouveau Plan Fédéral Développement Durable PFDD, adopté par le gouvernement en octobre 2021. Dans premier temps, le plan fédéral a fait l'objet d'une analyse complète au sein des services du Président, du SPF ETCS, sur base du document « *Maatregelen\_FPDO\_Mesures\_PFDD\_DOCoordDD* » réalisé par l'IFDD.

Ce document nous a ainsi permis d'une part de déterminer quelles administrations du SPF ETCS-FOD WASO sont compétentes pour chaque mesure reprise dans le PFDD, les autres SPF/SPP et organisations avec lesquelles nous allons collaborer, mais aussi de déterminer, la manière dont le SPF Emploi pourra agir et contribuer à la bonne réalisation du PFDD. Chaque administration du SPF ETCS-FOD WASO a ensuite effectué un monitoring des mesures relevant de sa compétence afin d'en assurer un suivi. Le résultat du monitoring a été versée à la base de données de la CIDD par la coordinatrice DD. Ce monitoring nous a permis de faire un état de lieu sur ce que nous avons déjà accompli dans le cadre du PFDD et surtout de déterminer les mesures sur lesquelles nous allons agir dans les prochains mois.

### *2.2. Description de mesures et actions du PFDD mises en œuvre en 2021 (oct à déc) et 2022*

## A. La numérisation des élections sociales

Notre département TIC, en collaboration avec la Direction générale du droit du travail et des études juridiques, a développé un outil appelé "Socelec", qui permet d'organiser par voie électronique toutes les communications, légales ou non, entre les parties impliquées dans les élections sociales (syndicats, entreprises et SPF).

Les élections sociales visent à l'institution ou au renouvellement de près de 11000 organes, à savoir 3900 conseils d'entreprise et 7100 comités pour la prévention et la protection au travail. Ces élections sociales concernent plus de 7000 entreprises. Par entreprise, il faut entendre aussi bien les entreprises du secteur privé ayant une finalité économique et commerciale que les entreprises sans but lucratif comme les services sociaux et de santé.

L'application web des élections sociales a été utilisée par près de 100% des entreprises lors des élections sociales 2020. Seules 65 entreprises sur plus de 7.000 ont encore opté pour les procédures papier.

Dans la perspective de l'organisation de la prochaine édition des élections sociales en 2024, cette application, est en cours d'optimisation en vue d'une simplification et d'une facilité d'utilisation plus accrues, pour toutes les parties. Ce travail sera réalisé par notre département TIC en collaboration avec notre Direction générale du droit du travail et des études juridiques.

## B. Les amendes administratives, l'ePV et de l'eDossier

La Direction des amendes administratives DIRAME a pour mission la constitution et le suivi des dossiers, l'examen des procès-verbaux et des moyens de défense, la rédaction de décisions motivées, le suivi des recours devant les tribunaux du travail, l'exécution des jugements et arrêts.

La Direction a perpétué ses travaux en 2022 en organisant la quasi-totalité de ses réunions on line et les échanges de documents entre les collaborateurs (nombre croissant) par courriels (paperless). L'essence même de la DEPVED étant la numérisation des échanges et procédures parmi les acteurs de la chaîne du droit pénal social, la poursuite de ses travaux tend un peu plus chaque jour à rejoindre au mieux les objectifs environnementaux.

Les ePV en 2022 :

- Travail récurrent sur l'infrastructure, maintenance, correction de bogues, soutien aux inspecteurs ;
- Adaptation de l'actuel ePV 1.0 aux besoins des inspecteurs sur le terrain ;
- Travail sur l'analyse et le développement d'un ePV 2.0 (après 10 ans, l'ePV est maintenant un vieux produit en termes informatiques ;
- Travail sur l'analyse du Répertoire des Infractions = une source authentique d'infractions qui est indispensable pour traiter le problème des "infractions mixtes" ;
- Analyse d'une nouvelle numérisation concernant l'envoi des ePV à tous les acteurs concernés, la justice, mais aussi le contrevenant ;
- Travail sur l'intégration de nouveaux partenaires - la Communauté germanophone est maintenant à bord ; travail d'intégration en cours avec la Flandre, le SPF Economie, IBZ et le SPF Mobilité.

L'eDossier (numérisation de tous les flux suivant l'ePV) est actuellement en plein développement et, compte tenu de la mise en œuvre nécessaire du cadre légal et des travaux dans le système judiciaire, il serait mis en production au printemps 2023 en ce qui concerne la phase 1.

L'eDossier (numérisation de tous les flux suivant l'ePV) en 2022 :

- Développement d'une plateforme de communication digitale entre les différents partenaires de la première phase (développement du WS services web et d'un web app) ;
- Développement d'un eViewer pour rendre les documents accessibles ;
- Développement d'un module statistique (important - également pour le SIRS - pour pouvoir donner un aperçu global de l'identification et de la poursuite de la fraude sociale par des moyens numériques) ;

En 2022, outre le développement, des travaux d'analyse ont déjà été réalisés pour les futurs modules (gestion des connaissances) et les phases de l'eDossier.

### C. Analyse d'impact de la réglementation (AIR)

Afin d'effectuer correctement l'analyse d'impact de la réglementation, une page y afférent se trouve sur l'Intranet du SPF ETCS. Les membres du personnel concernés ont également reçu une formation d'une demi-journée sur l'AIR.

L'intranet renvoie également vers le site internet « simplification administrative ».

Chaque projet de loi fait l'objet, de la part de notre Direction des études juridiques, d'une évaluation intégrée de son impact éventuel sur l'économie, l'environnement, les aspects sociaux et les services publics. Cette année encore, la direction des études juridiques a systématiquement procédé à une analyse d'impact réglementaire des nouveaux projets de loi. La durabilité des réglementations en question a toujours été examinée dans différents domaines, de la lutte contre la pauvreté, la santé et le développement économique à l'énergie, la mobilité et l'alimentation.

### D. Calcul des émissions de CO2

En 2022, le SPF Emploi a calculé le CO2 qu'il émet par sa mission, pour son bâtiment de l'administration centrale à Bruxelles. Il s'agit des émissions de CO<sub>2</sub> pour le gaz que nous utilisons pour chauffer le bâtiment, les déchets que nous produisons, la consommation d'eau de notre bâtiment, la consommation de papier de bureau, les véhicules de service et les voyages d'affaires dans le cadre des missions de service. L'électricité que nous utilisons est entièrement composée d'électricité 100% verte, cela signifie que nous n'avons pas d'émissions de CO<sub>2</sub>.

## 3. La gestion durable dans le fonctionnement interne du SPF Emploi

### A. Système de gestion durable choisi

Le SPF Emploi, Travail et Concertation sociale a mis en place un système de management environnemental (SME) répondant aux exigences du règlement européen EMAS n°1550/2017. L'administration centrale notre SPF est enregistré EMAS depuis plus de 10 ans. Et la Direction générale Contrôle du bien-être au Travail est certifiée ISO 9001 depuis 2009.

Vous trouverez plus de renseignement sur la thématique sur notre [site web dans la rubrique EMAS](#).

Le système de gestion dynamique de l'environnement EMAS concerne l'ensemble des activités de l'administration centrale à savoir : deux administrations horizontales qui assurent la coordination et l'appui aux autres administrations : les Services du président, la Direction générale Services d'appui, à côté de ces administrations horizontales, le SPF compte 5 directions générales opérationnelles (dont deux d'entre elles constituent l'Inspection du travail) et un service-couple des services d'inspection fédéraux en matière sociale : la Direction générale Relations collectives de travail, la Direction générale Droit du travail et études juridiques, la Direction générale Contrôle des lois sociales, la Direction générale Humanisation du travail, la Direction générale Contrôle du bien-être au travail et le Service d'information et de recherche sociale.

L'année 2022 marque le début de notre cinquième cycle d'enregistrement EMAS, ce qui nous donne l'occasion d'explorer d'autres terrains d'action, sans pour autant perdre les bonnes habitudes et bonnes pratiques adoptées. Dans cette optique, nous ambitionnons toujours la conformité totale à la législation environnementale applicable. Nous nous focaliserons sur les points suivants :

- Le respect des dispositions associées au règlement européen EMAS (n° 1550/2017), de la législation environnementale fédérale et bruxelloise en vigueur, ainsi que des dispositions en matière de développement durable ;
- La diminution de notre consommation de papier ;
- Le contrôle et la maîtrise de notre consommation d'énergie ;
- La maîtrise de notre consommation d'eau ;
- Des achats et consommations durables ;
- Le calcul et la compensation de nos émissions de CO2 ;
- La sensibilisation et l'information permanentes de notre politique environnementale et nos efforts dans ce domaine envers nos fournisseurs et nos clients ;
- L'encouragement de l'utilisation des transports en commun pour les déplacements domicile-lieu de travail.

B. Quelques exemples d'actions concrètes :

○ Projet « relighting »

Le projet « relighting », qui a débuté il y a déjà quelques années, et qui a permis de diminuer de façon importante notre consommation d'électricité, a continué encore en 2022 par le remplacement des éclairages Led existants, par de nouveaux Led plus performants.

○ Installation de multiprises dans les locaux

Chaque bureau a été équipé de multiprises munis d'une fonction on/off permettant aux membres du personnel d'éteindre entièrement leur matériel électrique.

○ Bibliothèque du SPF Emploi : numérisation de la documentation

Ces dernières années, la Direction de la documentation s'est fortement engagée dans la numérisation des offres d'information par exemple :

- ✓ Magazines : 60% des magazines sont "uniquement en ligne". Les 40% restants sont encore achetés sur papier, soit parce qu'aucune version numérique n'est disponible, soit parce que la version numérique est nettement plus chère que la version papier.
- ✓ Ouvrages à feuilles mobiles : tous les abonnements papier restants (11) à des ouvrages à feuilles mobiles avec mises à jour mensuelles ont été supprimés début 2022 et remplacés par des accès via des bases de données numériques.
- ✓ Annuaire : les éditeurs ne proposent pas d'abonnement "uniquement en ligne"
- ✓ Livres : 20% de la collection de livres est "en ligne uniquement".
- ✓ Dictionnaires : tous les abonnements aux dictionnaires papier ont été supprimés et remplacés par des abonnements électroniques.

- Mise en place de poubelles pour la collecte et le tri de déchets ménagers

En 2022, le SPF Emploi a concrétisé la collecte de ces déchets organiques. De nouvelles poubelles ont vu le jour, permettant ainsi de mieux trier, et de réduire la production de déchets là où cela est possible. C'était également l'occasion de lancer une nouvelle fois une campagne de sensibilisation sur le tri et la collecte des déchets.

- Pics de pollution

En 2022, et lorsque cela s'est avéré nécessaire, les membres du personnel ont été informés via l'intranet du dépassement des normes de pollution et des recommandations et obligations que cela implique.

- Economie d'énergie

Dans le contexte de la crise énergétique, une campagne de communication a été lancée pour sensibiliser le personnel aux économies d'énergie au travail et à la maison. Cette campagne a été soutenue par des messages sur l'intranet (nouvelles et articles de blog) et des affiches. Le SPF Emploi, Travail et Concertation a appliqué la circulaire relative aux économies d'énergie et a baissé la température des locaux à 19 degrés.

## C. Marchés publics

### a. Suivi de la circulaire du 16 mai 2014

Conformément à la circulaire, le Comité de direction a approuvé une procédure visant à appliquer le mieux possible les obligations découlant du texte (voir ci-dessous). Pour chaque marché, les agents responsables envisagent l'intégration de clauses durables dans les cahiers des charges.

### b. Intégration de la Circulaire du 16 mai 2014 dans les pratiques du SPF Emploi, Travail et Concertation Sociale

Le SPF Emploi dispose d'une procédure et d'outils de reporting pour :

- Marchés dont l'estimation est inférieure à 30.000 € HTVA :
- Marchés dont l'estimation est supérieure à 30.000 € HTVA :

- Marchés conclus en exécution d'accord-cadre existant (FOR CMS, SMALS, etc.)

c. Rôle de la Cellule développement durable dans la mise en œuvre de la circulaire

Le rôle de la cellule développement durable est plutôt un rôle consultatif. La coordinatrice développement durable « revoit » les cahiers des charges sur base de la circulaire. Il n'y a pas des réunions avec la cellule Green ou un autre groupe de travail sur ce sujet.

d. Actions concrètes de la cellule marché public

En 2022, la cellule des marchés publics a recensé 9 marchés de plus de 30.000 € HTVA dans lesquels des clauses relatives au développement durable ont été insérées.

Lorsque l'exécution du marché prévoit des livraisons, il a été inséré une clause relative aux heures de pointes indiquant que l'adjudicataire doit effectuer ses livraisons en dehors des heures de pointe. En cas de déplacement pour des réunions, les cahiers spéciaux des charges conseillent à l'adjudicataire d'utiliser les transports en communs pour se rendre dans les bureaux du SPF Emploi, Travail et Concertation sociale. Ces derniers sont facilement accessibles via les transports en commun.

Des clauses relatives aux déchets qui pourraient être générés lors de l'exécution d'un marché public ont également été insérées. D'une part, l'adjudicataire doit reprendre les déchets qu'il génère dans les locaux du SPF Emploi afin de les recycler.



## 8. SPF Sécurité sociale



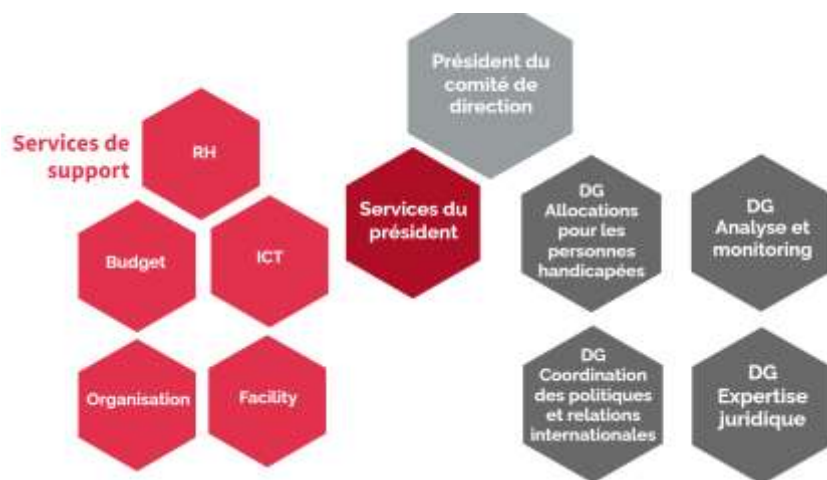
(Madame Géraldine Elfathi, membre de la CIDD, et Madame Julie Delforge, suppléante)

### 1. La Cellule DD en 2022

#### *1.1. Composition de la Cellule DD et place dans l'organigramme du SPF*

La cellule est composée d'une coordinatrice développement durable (Géraldine Elfathi), qui est soutenue par des experts soutien politique (Julie Delforge et Christian Dekeyser), le conseiller en gestion environnementale (Peter Baeke), une experte du service Communication (Amélie Cogniat) et le responsable du budget et de la politique d'achats (Dries Gellynck).

Cette cellule fait partie du service Organisation. Le service Organisation se trouve au sein des services de support.



#### *1.2 Activités en 2022*

De manière générale, les activités de la cellule Développement durable sont planifiées annuellement dans le plan opérationnel du service Organisation en cohérence avec le plan stratégique du SPF (2022-2024) et monitorées mensuellement.

La cellule DD a continué à participer activement au réseau de la CIDD (voir les séances plénières et les différents groupes de travail concernant principalement la mise en œuvre et le suivi du Plan Fédéral de Développement Durable, la rédaction du Plan d'action national « Entreprises et droits humains » (PAN 2.0), ...) et au réseau EMAS.

La cellule DD a également collaboré à la rédaction d'une charte pour l'organisation d'événements durables coordonnée par l'IFDD pour la Présidence belge de l'UE en 2024.

Afin de garantir une meilleure efficacité/qualité du travail de la cellule, différents processus ont été listés et ensuite élaborés (pour ce qui est par exemple du rapportage annuel, de la planification et de l'exécution des tâches de la cellule, de l'intégration des SDG dans les notes de politiques générales, du suivi du Plan Fédéral de Développement Durable).

Pour ce qui est de la sensibilisation, le plan de communication DD 2022 a été respecté et évalué afin d'élaborer un plan plus adapté pour 2023.

La cellule DD a continué son travail :

- de partage des connaissances en matière de DD via son espace SharePoint au sein de l'organisation (informations générales, législation applicable, politiques DD du SPF, proposition de formations/conférence, liens vers des sites internet intéressants, liens vers des études/avis, éco-conseils, ...).
- de sensibilisation des collaborateurs par la voie de différents canaux (intranet, SharePoints (DDO, ...), journal du SPF SS/Publication Huddle, et via différents formats (vidéo, reportage, information, infographie, quiz, concours, session d'information, activités ...).

Plus particulièrement :

- La cellule DD a organisé des activités spécifiques lors de la semaine du DD et de la semaine de la mobilité : Lunch&Clean (lunch et ramassage des déchets autour de la Finto), session d'information sur l'alimentation durable.
- La cellule DD a organisé une session d'information sur les défis de notre SPF en matière de développement durable et une campagne sur les SDG a également été lancée.

Le Projet DDTeam a été initié, mais sera (idéalement) réalisé en 2023. Ce projet a pour objectif de constituer un réseau de collaborateurs intéressés par le développement durable au sein de chaque service du SPF.

La cellule DD a soutenu la DG Coordination des politiques et relations internationales dans l'intégration des SDG dans les notes de politiques générales des trois différents ministres de tutelle. Cette intégration a été réalisée sur base des résultats de SDG Assessments faits en collaboration avec la DG Coordination des politiques et la DG Expertise juridique.

Le SPF Sécurité sociale a créé en son sein un groupe de travail transversal analysant les impacts sociaux de la transition écologique. Ce GT examine les politiques publiques dans le but de faire des recommandations aux politiques. La cellule DD soutient ce GT, mais ce GT apporte également son soutien à la cellule DD (par exemple lors de l'élaboration du plan d'actions annuel de développement durable, de la réponse aux questions posées par la ministre Khattabi quant à la transition juste en vue de la Conférence nationale sur la transition juste, ...).

## 2. La contribution du SPF Sécurité sociale aux mesures et actions du Plan Fédéral de Développement Durable

### *2.1. Approche stratégique du service en matière d'intégration et de mise en œuvre du PFDD*

PFDD :

La cellule DD, après avoir activement participé à l'élaboration du Plan Fédéral de Développement Durable, travaille au suivi de ce plan selon la méthode de travail suivante : un fichier Excel récapitulatif reprenant les lignes directrices et les actions interdépartementales liées à notre SPF a été élaboré. Une session d'information a été donnée à ce sujet. Les personnes responsables au sein de notre SPF ont été identifiées et un rappel a été fait en décembre.

Ce fichier Excel interne (accessible à tous et géré par la coordinatrice DD et l'expert soutien politique) a été créé afin de simplifier le suivi (pour les experts de notre SPF, mais aussi pour la cellule DD lors de l'encodage dans la base de données de la CIDD) et afin de pouvoir communiquer plus facilement avec les responsables des actions de ce plan. Un suivi plus régulier sera organisé en 2023.

La volonté est d'intégrer les actions du PFDD également dans les différents plans opérationnels et de faire les liens nécessaires avec les autres plans thématiques.

#### Autres plans :

Le réseau des Objectifs fédéraux transversaux a permis d'échanger sur les différents autres plans (par exemple : le Plan fédéral de lutte contre la pauvreté, le plan fédéral gender mainstreaming et le plan d'action fédéral handicap).

### *2.2. Description de mesures et actions du PFDD mises en œuvre en 2021 (oct à déc) et 2022*

Pour ce qui est des lignes directrices qui s'appliquent à tous les SPF, un certain nombre de mesures sont en préparation, voire déjà en exécution (voyez par exemple : l'intégration dans les notes de politiques, etc.).

Pour ce qui est des actions interdépartementales, le suivi/monitoring va nous permettre de réfléchir aux actions prioritaires et de comprendre pourquoi certaines actions n'ont pas encore été mises en œuvre.

### 3. La gestion durable dans le fonctionnement interne du SPF Sécurité sociale

Etant donné que les services publics sont des moteurs de la transition durable, le SPF Sécurité sociale s'est donné pour mission générale de veiller à exécuter les tâches confiées, prester ses services et faire usage de processus en ayant un impact minimal au niveau social et environnemental.

Au niveau environnemental, le SPF s'est donc engagé, à réduire son impact environnemental et, par-là, à améliorer sa gestion environnementale, promouvoir des modes de transports durables, intégrer des critères de durabilité dans ses achats/marchés publics, promouvoir et offrir une alimentation durable, organiser de manière durable ses événements, intégrer les objectifs de développement durable dans les plans de management.

#### Concrètement :

- Une politique d'achats durables a été élaborée et validée par le comité de direction du 18/11/2021. Cependant, les collaborateurs ne se la sont pas encore vraiment appropriée. Pour remédier à cela, la cellule DD va tenter :

- de mieux communiquer auprès de ses collaborateurs à ce sujet ;
- d'élaborer un document récapitulatif sur l'analyse du besoin et organiser des workshops.
- En ce qui concerne l'alimentation durable et les événements durables :
  - Une attention particulière a été donnée à l'achat de boissons plus respectueuses de l'environnement lors de commandes faites en interne (sans passer par Fedorest).
  - Une attention particulière a été donnée lors de l'organisation de certains événements à une alimentation plus respectueuse de l'environnement (produits plus locaux et d'origine biologique, réduction des déchets), mais il n'y pas de grandes lignes de stratégie et d'objectifs fixés pour l'instant.
  - La charte coordonnée par l'IFDD pour l'organisation d'événements durables pour la Présidence belge de l'UE en 2024 est dès maintenant intégrée dans les marchés publics déjà lancés pour la Présidence.
- En ce qui concerne les transports durables et donc la mobilité : le SPF Sécurité sociale utilise la méthode STOP (soit par ordre de priorité Piétons - Cyclistes - Transport public - Transport privé) pour sa politique de transport (les transports via Facility et le transport des travailleurs domicile-travail).

Au niveau social, le SPF s'est également engagé, en termes de durabilité, à favoriser le bien-être du personnel, encourager les projets collaboratifs et solidaires au sein même du SPF et à instaurer une politique de diversité permettant de faire du monde professionnel le reflet de la diversité de la société et de lutter contre la discrimination.

Concrètement, pour ce qui est du bien-être au travail et de la diversité :

- Une Coordinatrice des conditions de travail et du bien-être au travail a été nommée et une cellule a été créé au sein du service RH ;
- Une campagne de recrutement « Tikkeltje meer » avec comme objectif d'engager plus de personnes avec un handicap a été lancée ;
- Une enquête sur le bien-être a été faite auprès de tous les collaborateurs ;
- Un groupe de travail "Déconnexion" a été créé avec comme objectif d'élaborer une politique de déconnexion ;
- Différents workshops ont été proposés : My Energy, gestion du stress, cohésion d'équipe, feedback, valeurs et talents, webinaire « Le pouvoir de l'authenticité pour des relations plus profondes au travail », relaxation à la harpe, séances de méditation, ateliers sur l'agilité, ateliers pour les futurs retraités, etc.

De plus, étant donné que ce qui touche au développement durable et à la durabilité n'est pas toujours très clair, la cellule DD a tenté d'améliorer sa visibilité et surtout de clarifier les situations concrètes qui pouvaient amener les différents services du SPF à la consulter.

Pour ce faire, une check-list DD a donc été élaborée en collaboration avec les différents services du SPF. Celle-ci comprend une liste de questions, principalement exemplative pour les collaborateurs du SPF afin de leur permettre de mieux appréhender les interactions possibles avec la cellule DD. Lorsqu'ils se posent l'une des questions présentes dans la check-list, c'est qu'il est

opportun de prendre contact avec la cellule DD. Cette liste présente des situations « type », d'autres situations peuvent évidemment amener les collaborateurs à avoir recours à la cellule DD. Cette liste n'est donc pas exhaustive et se veut vivante de telle sorte qu'elle puisse être évidemment être adaptée à tout moment.

Cela a permis de rendre la cellule DD plus visible et plus accessible, et surtout de clarifier auprès des différents services du SPF l'aide que la cellule DD pouvait leur apporter. Suite à cela, la cellule DD a été contactée plus fréquemment [par exemple : par les services de support/Facility (quant à la réflexion pour certains achats, à l'intervention de l'employeur dans l'aménagement du télétravailleur, ...), mais aussi par la DG Coordination politique et relations internationales (note politique générale, EU2024, ...)].

## 9. SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement



(Madame Marielle Smeets, membre de la CIDD, et Monsieur Pol Gerits, suppléant)

### 1. La Cellules DD en 2022

#### *1.1. Composition de la Cellule DD et place dans l'organigramme*

Un réseau/cellule de développement durable a été créé en 2007 au niveau du SPF Santé. Il développe, grâce à un réseau actif de personnes ressources dans les DG et services, différentes initiatives internes et/ou externes, propres ou lancées en réponse aux activités de la CIDD et répond donc ainsi à ses obligations en la matière. Par ailleurs, le SPF Santé assure la Vice-Présidence de la CIDD depuis plusieurs années déjà.

#### *1.2. Activités en 2022*

Comme le SPF Santé a intégré ses obligations de développement durable dans son contrat d'administration 2019-2021 et dans le projet de contrat 2022-2024 non encore signé par notre ministre de tutelle à la date de ce rapport, comme le prévoit l'A.R. de 2004 (A.R. du 27 mai 2015 modifiant l'A.R. du 22/09/2014) portant création des cellules de développement durable, il n'est pas tenu de rédiger un plan d'action DD annuel. Nos actions et projets de développement durable sont donc directement intégrés dans notre plan d'administration annuel. Notre plan d'administration est un instrument de gestion interne exhaustif : il reprend l'ensemble des mesures et actions du SPF. Même si toutes ces actions ne sont pas spécifiquement reliées aux objectifs de développement durable, nous avons récemment évalué que nos activités pouvaient être reliées de près ou de loin à 15 des 17 SDG'S des Nation-Unies.

##### **1.2.1. Contribution aux notes de politique générale**

Concernant l'intégration des objectifs de développement durable (ODD) dans les notes de politique générale et sur base des six recommandations du rapport de l'IFDD qui est passé le 1<sup>er</sup> avril en Conseil des Ministres, le Comité de Direction du SPF Santé a décidé que les recommandations suivantes seraient intégrées dans notre support aux cellules stratégiques dans le cadre de la rédaction de leur note politique 2023 respective :

- Explication des liens avec le développement durable (DDO) via les 159 targets opérationnelles (et non plus seulement au moyen des 17 objectifs généraux) et ce, au moyen d'un tableau de référence à compléter en fonction des projets et mesures de la note de

politique 2023. Ces tableaux ont été transférés vers les cellules stratégiques de la ministre du Climat, du Green deal, de l'Environnement et du Développement Durable Zakia Khattabi et du ministre de la Santé Frank Vandenbroucke, à leur demande.

- Rédaction d'un modèle générique de chapitre, dédié au développement durable, qui a été proposé à nos différentes cellules stratégiques en vue de son intégration dans leur note de politique générale. Une fois le modèle approuvé, celui-ci a été complété, en concertation avec sa cellule stratégique, avec ses initiatives propres 2023 (projet avec approche One world One Health, projets Relance, projet du plan fédéral DDO, liste des ODD couverts, propositions sur base des rapports ODD, etc.) en lien avec les compétences du ou de la ministre.

Le dernier paragraphe proposé dans ce modèle de chapitre générique dédié à la gestion environnementale a, quant à lui, été identique pour toutes les propositions de notes politiques auxquelles nos services ont pu contribuer.

Cette approche a été communiquée à nos quatre ministres.

### **1.2.2. Activités ou politiques du SPF contribuant à un développement durable ( hors actions du PFDD)**

De par ses compétences, le SPF Santé publique est particulièrement concerné par la mise en oeuvre directe de ces grands enjeux, enjeux intrinsèquement liés à de nombreux ODD (Santé, Alimentation, Lutte contre les changements climatiques, Biodiversité, Océans, Institutions efficaces, ...) ainsi qu'aux effets indirects positifs (ou négatifs) que ces enjeux et les activités qui tendent d'y répondre peuvent induire sur la réalisation des autres objectifs de développement durable.

En effet, afin de garantir une approche intégrée des politiques de santé et d'environnement, le SPF ne peut exercer ses tâches et missions, même parfois exclusives, sans tenir compte des actions ou décisions prises à de nombreux échelons (fédéraux, nationaux, internationaux, ses partenaires sociétaux et scientifiques). Le SPF Santé estime donc que les objectifs de développement durable des Nations Unies (SDG) offrent ce cadre stratégique permettant une telle approche intégrée.

Que ce soit au niveau international, européen, national ou interfédéral, le SPF Santé s'est donc engagé à appuyer la vision globale et structurelle de développement durable via une double démarche stratégique :

- Elaborer et implémenter l'ensemble de ses objectifs stratégiques propres en adéquation avec les 17 objectifs universels du Programme à l'horizon 2030 des Nations-Unies. Pour ce faire, les responsabilités et engagements de notre SPF et les liens de ses activités vis-à-vis des SDG's sont repris et intégrés à différents niveaux du plan stratégique 2019-2021 et du projet de plan stratégique (2022-2024), de leur implémentation via les plans d'administration annuels et leur monitoring.
- Assurer également le suivi et l'exécution de la politique relative à la fonction exemplaire des services publics fédéraux via l'intégration du développement durable dans le fonctionnement quotidien du SPF via notamment les initiatives lancées dans le cadre de la politique fédérale de responsabilité sociétale des pouvoirs publics.

De nombreux projets et mesures du SPF Santé participent dès lors à la mise en œuvre des ODD sans pour autant être repris dans le PFDD. Les informations publiées très régulièrement sur [le portail du SPF Santé](#) devraient vous permettre d’avoir une idée de cette contribution.

## 2. La contribution du SPF Santé publique aux mesures et actions du Plan Fédéral de Développement Durable

### *2.1. Approche stratégique du service en matière d’intégration et de mise en œuvre du PFDD*

Pour éviter de nouveaux chocs systémiques (environnementaux, sanitaires ou autres), il est vital de rendre notre société, nos soins de santé et notre économie plus résilients en associant les considérations sociales, économiques et environnementales dans ces transitions. Ces objectifs de transition se retrouvent dans l’Accord de Gouvernement et donc également dans les notes de politique des différents ministres en charge des missions du SPF. Le SPF Santé a défini son projet de plan stratégique (2022-2024) sur base notamment du principe suivant : à l’aune des nouvelles priorités gouvernementales, le SPF continue ses efforts en matière de transversalité, tant au niveau interne (stratégie 1W1H, gestion transversale du SPF) qu’au niveau externe, notamment dans sa participation aux politiques transversales du Gouvernement, aux synergies avec l’INAMI et l’AFMPS et à la définition d’objectifs transversaux entre SPF.

Au niveau opérationnel et en matière de développement durable, le SPF Santé contribue proactivement à la politique transversale de développement durable via notamment :

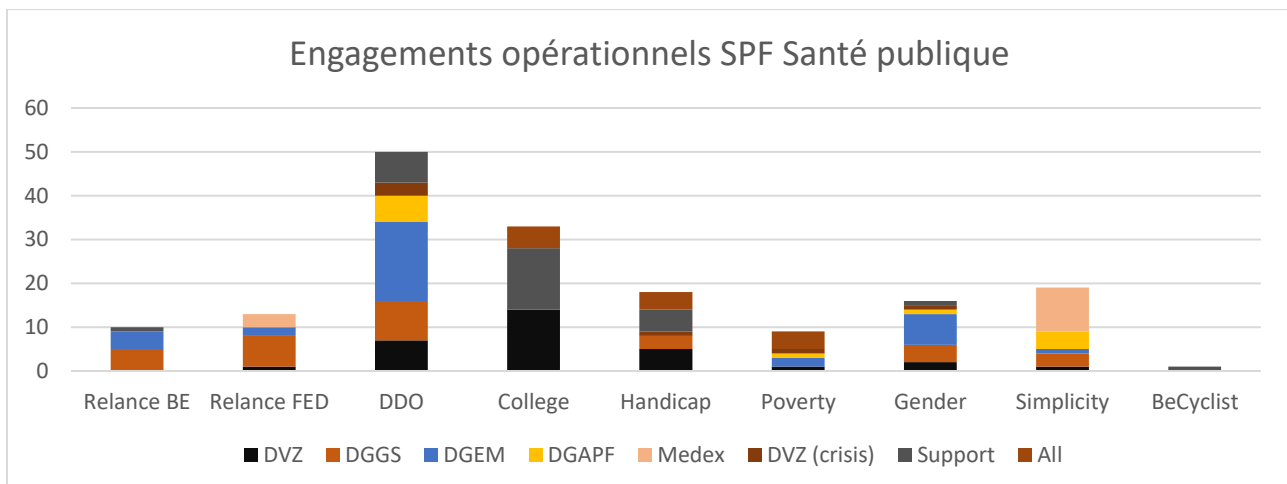
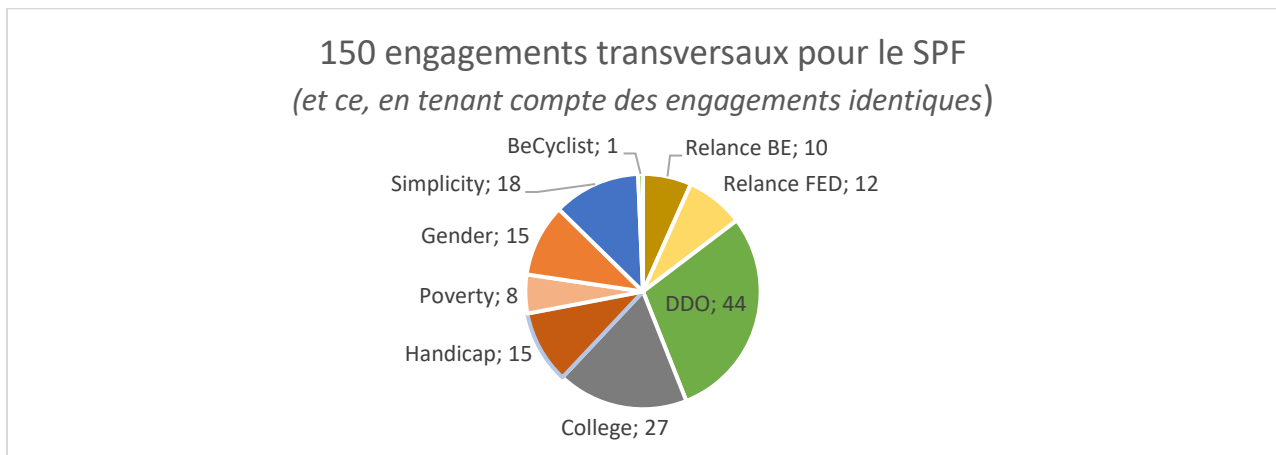
- La contribution du SPF Santé à la politique de développement durable. La/les manière(s) dont le service public cadre sa politique et fait le lien avec les défis et les objectifs formulés dans la vision à long terme de développement durable et du programme des Nations unies à l’horizon 2030 (SDG) ;
- La coordination de la contribution du SPF Santé à l’exécution de la politique fédérale en matière de développement durable, dont l’exécution des mesures du Plan Fédéral de Développement Durable qui ont été confiées au SPF, la réalisation des objectifs de la Vision à long terme pour le développement durable, et du programme des Nations unies à l’horizon 2030 (SDG) ;
- Le monitoring et le reporting des actions de développement durable du SPF et des actions du Plan Fédéral de Développement Durable dont il est le leader.
- La mise à disposition d’expertise relative aux missions du SPF dont La représentation du SPF à la CIDD (Représentant du SPF à la CIDD, soutien ad hoc d’experts) et ses groupes de travail (représentant du SPF à la CIDD, experts ad hoc, membres de la cellule...) ;

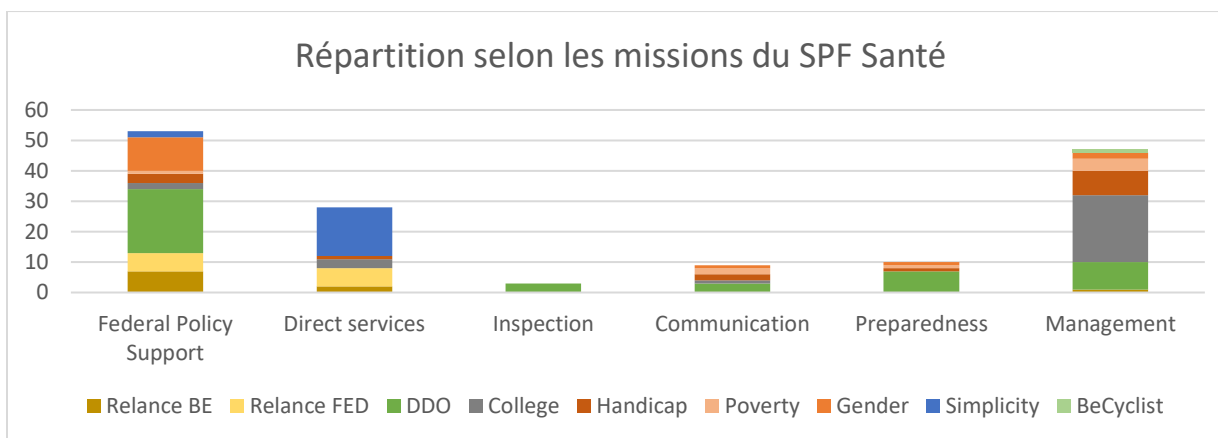
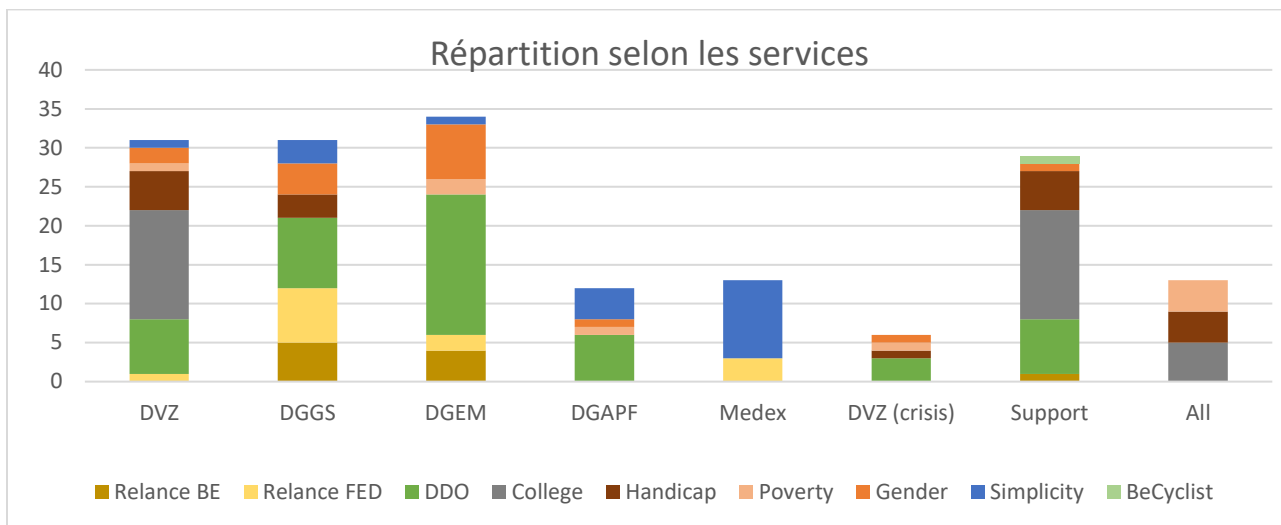
En accord avec la nouvelle réglementation sur les plans stratégiques, le SPF Santé a voulu renforcer, dans sa structure, le lien entre les objectifs du SPF, les notes de politique générale et sa contribution aux différents plans fédéraux transversaux dont le PFDD. La décision du Conseil des Ministres du 03/06/2022 définit la liste des plans fédéraux transversaux dont le suivi et l’implémentation devraient être repris dans le plan stratégique des SPF/SPP/Ministère. Dans son projet de plan stratégique (2022-2024) le SPF Santé s’engage, dans le cadre de ses compétences



et moyens, à participer à la rédaction et/ou mise en œuvre notamment des plans fédéraux/nationaux suivants: Plan national pour la reprise et la résilience ; Plan de Relance et de Transition ; Plan fédéral Gender Mainstreaming ; Plan d'action fédéral pour la résilience psychologique au travail ; Plans annuels d'action de lutte contre la fraude sociale et le dumping social ; Plan d'action fédéral pour stimuler l'accès des PME aux marchés publics ; Plan Fédéral de Développement Durable ; Plan Corporate Social Responsibility ; Plan d'action fédéral de simplification administrative ; Plan d'action fédéral pour la Promotion du vélo BE CYCLIST ; Plan stratégique Diversité ; Stratégie nationale de cybersécurité ; Plan fédéral Handicap ; Plan fédéral de lutte contre la pauvreté et les inégalités.

Dès lors, depuis la modification de l'A.R du 21/12/2021, le SPF Santé structure progressivement dans son plan annuel d'administration et son monitoring, le suivi des actions des plans fédéraux transversaux fédéraux dont le Plan Fédéral de Développement Durable. Un premier travail d'analyse , de classification, de regroupement, de recouplement des mesures de ces différents plans en fonction de nos missions, des services impliqués, du type d'engagements ( opérationnels) a eu lieu au niveau du SPF Santé fin 2022. Il reprend plus de 150 engagements/mesures.





L'analyse des processus de monitoring et reporting de ces plans a également établi que ceux-ci sont régulièrement redondants, peu voire pas coordonnés et que la même information est souvent demandée par des canaux et instances différents ce qui induit une charge de travail importante sur les personnes en charge de coordonner et fournir ces processus/informations au niveau du SPF. Une rationalisation et meilleure coordination de ces processus sont donc primordiales : une réflexion devrait être lancée sur les processus de monitoring et reporting de l'ensemble des plans transversaux fédéraux (dont le Plan Fédéral de Développement Durable) afin que l'information demandée ne soit fournie qu'une seule fois pour l'ensemble des instances en charge de ces derniers.

Par ailleurs, il faudrait également que ces processus soient coordonnés dans le temps notamment avec les processus de planification et d'évaluation des plans annuels d'administration et, par conséquent, des plans stratégiques.

## 2.2. Description de mesures et actions du PFDD mises en œuvre en 2021 et 2022

Comme précisé plus avant dans ce rapport, les mesures du Plan Fédéral de Développement Durable dans lesquelles les différents services du SPF Santé sont impliqués sont nombreuses. Dans ce chapitre, nous avons choisi de mettre en lumière, de manière non exhaustive, certains résultats et avancées obtenus en 2022.

### 2.2.1. Lutte contre le commerce illégal d'espèces animales et végétales : Créer un Centre médico-légal du bois



La 19<sup>ème</sup> conférence internationale sur le commerce international des espèces menacées (COP CITES) s'est terminée le 25 novembre 2022, au Panama, avec un bilan positif pour notre délégation.

A l'initiative de la Belgique, le Padouk africain a été inscrit à l'Annexe II de la CITES, la liste des espèces qui sont menacées d'extinction si leur commerce n'était pas contrôlé. Le travail de notre délégation a ciblé l'exploitation non durable de bois africains et la protection des éléphants. Cette équipe expérimentée, comportant un conseiller scientifique, un spécialiste des bois africains et 3 experts de la cellule CITES du SPF Santé, a coordonné, au nom de l'UE, des dossiers relatifs au trafic des espèces sauvages (4<sup>ème</sup> trafic mondial) et aux éléphants.

Le Padouk africain (*Pterocarpus spp.*), notamment celui issu du bassin du Congo est l'une des essences de bois les plus commercialisées au monde. Ces essences africaines, déjà menacées par la déforestation, le changement d'utilisation des terres et le dérèglement climatique, ne cessent de se raréfier. La proposition belge, soutenue par l'UE, en donnant le même niveau de protection à toutes les espèces africaines de ce genre Padouk, permet de renforcer les contrôles sur ce marché sensible. Lors de la COP, il a également été décidé d'inscrire à l'Annexe II d'autres bois africains (*Khaya spp.* et *Azelia spp.*), d'Amérique du Sud et d'Amérique centrale. Le pernambouc (*Paubrasilia echinata*), un bois endémique au Brésil, utilisé dans la fabrication des archets pour instruments à corde, a vu son inscription à l'Annexe II s'élargir pour y inclure les archets finis.

La lutte contre l'abattage illégal et la déforestation est une préoccupation constante de notre pays. Un centre d'identification du bois a récemment vu le jour auprès du Musée royal d'Afrique centrale. Grâce à des techniques d'analyse de pointe, l'origine exacte du bois et sa conformité à la législation internationale et européenne pourront, dès à présent, être vérifiées plus facilement.

### 2.2.2. Elaborer un ensemble de mesures fédérales d'adaptation à la crise climatique



Un cadre propice est essentiel pour mener de manière efficace une politiques d'adaptation. Des objectifs et des priorités clairs, une bonne connaissance des effets du changement climatique et des solutions possibles, des ressources financières, un suivi et une évaluation adéquats, et des processus de gouvernance inclusifs sont quelques-uns des éléments de ce cadre propice.

Par sa décision du 2 avril 2021 sur le suivi de la mise en œuvre des politiques et mesures fédérales en matière de climat 2021-2030, le Conseil des ministres s'est engagé à élaborer dans les meilleurs délais un ensemble cohérent de mesures d'adaptation et de résilience au changement climatique. Cet engagement fait l'objet de l'une des feuilles de route approuvées par le Conseil des ministres dans sa décision du 8 octobre 2021.

Un certain nombre de principes basés sur des dispositions et des normes établies au niveau européen ou international ont été pris en compte dans l'élaboration des mesures d'adaptation fédérales :

- Une mesure d'adaptation pourrait avoir des effets négatifs sur d'autres aspects d'une politique durable, comme l'atténuation, la protection et la conservation de la biodiversité, la transition vers une économie circulaire ou autres. Ces effets secondaires négatifs doivent être évités en appliquant le principe «*Do no significant harm*» (ne pas nuire de manière significative).
- Chaque département s'est vu confier la responsabilité de prendre en compte l'intégration de la dimension de genre dans les mesures prévues. Le soutien de *l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes* leur a été proposé.
- La coopération avec *le Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale* a été examinée pour chaque mesure afin de tenir compte de l'impact possible sur les personnes vivant dans des conditions socio-économiques difficiles.

Les mesures d'adaptation reprises dans [l'avant-projet final de mesures fédérales d'adaptation aux changements climatiques](#) utilisent autant que possible ces leviers et tiennent compte de ces principes. Cet avant-projet a été soumis à consultation publique entre juin et septembre 2022. Suite aux résultats de l'enquête publique, le projet a fait l'objet de révisions et a été soumis, fin 2022, au gouvernement fédéral en vue de son approbation finale. A l'heure de rédiger ce rapport, les discussions sont toujours en cours mais une feuille de route fédérale est attendue début 2023.

### 2.2.3. Adopter un nouveau plan fédéral en faveur d'une économie circulaire



Reprenant et élargissant certains principes repris dans le plan d'action pour une économie circulaire pour une Europe plus propre et plus compétitive, le plan d'action fédéral pour une

économie circulaire 2021-2024 a été adopté par le gouvernement fin décembre 2021 avec 25 mesures, complétées par 6 mesures supplémentaires en septembre 2022. Ce plan fédéral présente des actions pour sortir du modèle linéaire « extraire-fabriquer-consommer-jeter » et adopter une économie circulaire. Tenant compte des limites de nos ressources naturelles, ce modèle circulaire est plus résilient et mieux adapté pour répondre aux enjeux économiques et géostratégiques et environnementaux actuels.

Ces actions se concentrent sur les secteurs et groupes de produits dont l’empreinte écologique et le potentiel de circularité sont les plus élevés. Concrètement, les mesures visent à encourager la mise sur le marché de produits et services circulaire, stimuler la circularité dans les modes de production et de consommation, mettre en place les instruments favorisant la transition vers une économie circulaire, et évaluer les progrès engendrés dans le cadre de cette transition.

Ces différentes mesures intègrent également les orientations prioritaires suivantes : favoriser la compétitivité et la création d’emplois de qualité, lutter contre le changement climatique et contre la perte de biodiversité, réduire notre dépendance vis-à-vis des matières premières et intégrer les citoyens dans le processus de transition.

#### 2.2.4. Actualiser la planification de crise sanitaire afin de mieux préparer notre pays aux crises sanitaires futures



La pandémie de COVID-19 a mis la société et les pouvoirs publics à rude épreuve. Cette pandémie n’appartient pas encore au passé et d’autres menaces sanitaires imprévisibles sont apparues entre-temps : chacune d’entre elles demande une approche spécifique, comme l’épidémie de variole du singe apparue en été 2022. Mais la santé publique et les soins de santé ont également été des préoccupations majeures avec le déclenchement du conflit en Ukraine et l’afflux de réfugiés qui en a découlé.

Mais entretemps, de nombreuses leçons restent à tirer, tant en Belgique que dans le reste de l’Europe de la gestion de la crise Covid19. A partir des recommandations de la commission parlementaire et d’un exercice intensif avec les différentes administrations de la santé, tant au niveau fédéral qu’au niveau des entités fédérées, le SPF Santé entend désormais mettre en œuvre un certain nombre de réformes afin que la Belgique soit mieux armée pour affronter de futures crises sanitaires. Ces propositions s’appuient également sur les travaux du Commissariat Corona. Par ailleurs, les plans existants relatifs à la préparation, à la réaction et au

rétablissement en matière de crises sanitaires sont également examinés, tant au niveau des pouvoirs publics que, par exemple, au niveau du secteur hospitalier.

[L'analyse du SPF Santé et les propositions d'amélioration](#) ont été rédigées conformément au *Strategic Framework for Emergency Preparedness* de l'OMS. Cette analyse a été présentée à la Commission parlementaire « Preparedness » le 17 janvier 2023.

Nous ne pouvons pas prédire à quelles crises ayant un impact sur la santé publique nous serons confrontés à l'avenir, et encore moins comment elles évolueront. C'est pourquoi une préparation *générale* est nécessaire. Le cadre de cette préparation est le *Generic Preparedness Plan* que le SPF Santé est en train d'élaborer. La mise au point de ce cadre générique et d'un *Pandemic Preparedness Plan* qui s'y intègre (demandé par la Commission européenne à tous les Etats membres avant le 27 décembre 2023) est une priorité absolue pour le SPF Santé.

Pour être prêt à réagir aux futures crises sanitaires, la participation aux initiatives européennes et internationales est également importante c'est pourquoi le SPF santé participe activement à la *Health Emergency Preparedness and Response Authority* (HERA) de l'Union européenne et aux réflexions de l'OCDE et de l'OMS sur la résilience des systèmes de santé. Enfin, il est important que notre politique de crise soit évaluée par des tiers en l'occurrence, elle le sera par l'OCDE.

### 3. La gestion durable dans le fonctionnement interne du SPF Santé publique

En 2022, L'objectif du SPF Santé a été de maintenir sa certification EMAS tout en l'élargissant et en l'adaptant à notre nouveau bâtiment « Galilée ». Lors des audits interne et externe de 2022, nous avons passé en revue les données et modifications réalisées en 2021, actualisé la politique environnementale à ce nouveau cadre (Eurostation et Galilée) ainsi que l'analyse environnementale du contexte et du « core » business du SPF.

Trois non conformités mineures nous ont été mentionnées (NCm) : deux en lien avec la gestion des bâtiments et une pour prendre en compte le restaurant dans l'audit interne EMAS. Nos services ( 1FM) travaillent actuellement à la résolution de ces non conformités mineures ainsi que sur les autres suggestions d'améliorations et la gestion de plaintes liées au système de gestion environnemental.

Dans le cadre de l'audit externe de septembre 2022 , nous ont également été notifiés de 10 Points positifs , 7 Opportunités d'amélioration et 21 Points d'attention.

L'équipe EMAS fait le suivi des plaintes en lien avec l'environnement dans nos deux bâtiments principaux « Galilée » et « Eurostation ». Nous suivons au mieux la législation environnementale applicable à nos bâtiments comme PLAGE et le PDE. Pour le suivi de la veille réglementaire conformément aux exigences environnementales, nous faisons appel au service d'une société qui veille à ce que nous soyons en ordre pour toutes nos installations techniques.

En matière de « transport durable » : pour les déplacements domicile-travail de nos collaborateurs, nous avons instauré, depuis le déménagement de la plus grande partie de nos services vers le bâtiment Galilée, le Package Go Healthy. Dans le cadre de nos missions à

l'étranger, nous assurons toujours la compensation carbone des déplacements des missions en avion, train et voiture de nos collaborateurs.

Les nouveaux collaborateurs sont toujours invités à suivre un e-learning en lien avec notre système EMAS. Nous sensibilisons nos collaborateurs en permanence via nos canaux de communication internes. La [déclaration environnementale 2022](#), portant sur les données 2021 est disponible sur notre site internet.

## 10. SPF Justice



nc



## 11. SPF Economie, PME, Classes moyennes et Energie



(Monsieur Michiel Maertens, membre de la CIDD, et Madame Marie Collard, suppléante)

Le Service public fédéral (SPF) Economie souhaite construire l'économie de demain, pour les consommateurs et les entreprises. Les SPF Economie fournit dès lors les leviers nécessaires à une économie performante, compétitive et durable. La durabilité est un axe stratégique important de cette législature. Le SPF aspire à une économie intelligente, durable et inclusive. Une économie circulaire, qui ne perd pas de vue l'aspect social. Dans ce cadre, le SPF Economie participe à la politique économique et contribue à l'établissement d'un cadre juridique moderne pour l'économie belge, en tenant compte du contexte institutionnel, européen et international. La protection des consommateurs et des entreprises, avec une attention particulière pour les PME, est au cœur de cette démarche.

### 1. La Cellules DD en 2022

La politique du SPF en matière de développement durable est coordonnée par la cellule Développement durable qui regroupe un représentant de chaque direction ou service d'encadrement. Les actions, qui en découlent, sont parfois initiées par le SPF lui-même ou font suite à des obligations belges, européennes, voire internationales. L'un des membres de la cellule Développement durable représente le SPF lors des réunions de la Commission interdépartementale pour le Développement durable (CIDD), qui coordonne la politique fédérale en matière de durabilité.

Au niveau international, l'Agenda 2030 des Nations Unies constitue le principal engagement. Celui-ci décrit les 17 objectifs de développement durable (SDG en anglais) que la Belgique s'est engagée à atteindre à l'horizon 2030.

Au cours de l'année 2022, la cellule Développement durable a principalement coordonné de grands projets comme le Plan d'action de développement durable et le reporting des actions du SPF Economie dans le cadre du Plan fédéral de Développement durable.

En outre, des actions uniques ont été menées, comme l'élaboration des trois matrices de durabilité pour les ministres Dermagne, Van der Straeten et Clarinval. Celles-ci ont permis de mesurer les contributions des différents ministres aux divers SDG dans les notes de politique générale.

La cellule a aussi coordonné la contribution du SPF Economie au Voluntary National Review (VNR). Par le biais de ce rapport, la Belgique communique aux Nations Unies ses avancées dans la réalisation des objectifs de l'Agenda 2030.

### 2. La contribution du SPF Economie aux mesures et actions du Plan Fédéral de Développement Durable

Le SPF Economie met tout en œuvre pour atteindre les SDG dans la mesure de ses compétences. La durabilité n'est d'ailleurs pas seulement l'une des cinq valeurs du SPF, mais fait également partie d'un point important de notre nouveau plan stratégique. Les différentes actions de développement durable sont compilées annuellement dans notre Plan d'action de développement durable. Chaque service de notre SPF y a intégré ses propres priorités pour l'année à venir.

Voici ses contributions au Plan Fédéral de Développement Durable :

- La Direction Communication a évalué la possibilité de proposer une chatbox au Contact Center et a traduit le site internet en allemand et en anglais afin de rendre l'information plus accessible aux citoyens et entreprises.
- En 2022, la Direction Energie a travaillé au verdissement de notre approvisionnement énergétique. Cela, d'une part, en développant le mécanisme d'appel d'offres pour l'éolien offshore et en examinant les extensions possibles de nos parcs éoliens offshore. D'autre part, le service a lancé un appel à projets qui vise des projets innovants en matière d'hydrogène.
- La Direction Réglementation économique a travaillé sur un grand nombre de projets différents. Tout d'abord, elle a lancé l'appel à projets « Women in Digital » pour encourager la participation des femmes dans le monde numérique et ainsi augmenter l'inclusion numérique. Deuxièmement, un travail a été mené pour transposer la nouvelle directive européenne concernant la publication d'informations non financières (reporting de développement durable). Troisièmement, Consumer Connect offre un nouveau guichet pour les consommateurs afin de mieux les informer de leurs droits.
- La Direction générale Economie internationale et Analyses économiques a été principalement déployé sur le plan d'action fédéral pour l'économie circulaire. Dans le cadre du Plan national de relance et de résilience, le département a reçu un budget pour l'action Belgium Builds Back Circular préparant un appel à projet pour le remplacement des produits chimiques dangereux. Pour identifier les défis des ressources financières pour les activités circulaires, un séminaire a été organisé avec les partenaires le 22/11/2022 pour chercher des solutions.
- La Direction générale Politique des PME a travaillé sur le plan d'action fédéral en matière d'économie circulaire, par le biais de l'action "Belgium Builds Back Circular", qui fait partie du plan national de relance et de résilience (sensibilisation et information des PME sur l'économie circulaire : outil d'auto-évaluation, site web, campagnes de sensibilisation et d'information des PME sur l'économie circulaire sur trois ans). Grâce à une campagne de sensibilisation et à l'élaboration d'une analyse de la cybersécurité, les PME ont été davantage soutenues dans la lutte contre les cyberattaques. La Direction s'est également engagée à protéger les acteurs économiques vulnérables par le biais d'études et de projets soutenant l'entrepreneuriat féminin et diversifié. La Direction a également soutenu ses artisans par le biais d'un amendement législatif et travaille à la numérisation du traitement pour la reconnaissance en tant qu'artisan.
- La Direction générale Qualité et Sécurité s'est en outre attachée à rendre l'extraction de sable plus durable et à développer une plateforme de nanoparticules.
- La Direction générale Inspection économique a veillé, grâce aux contrôles, au respect de la législation en matière de déclarations environnementales trompeuses (greenwashing)

et à la transparence des informations sur les véhicules d'occasion (car-pass). Elle a aussi investi dans ses contrôles en matière de lutte contre le crédit facile afin de mieux protéger le consommateur. En 2023, la direction entamera une nouvelle étude sur les étiquettes énergétiques pour informer le consommateur sur la durabilité et la consommation énergétique des appareils électroménagers.

- Statbel produit des statistiques de haute qualité qui soutiennent la politique de développement durable, par exemple en publiant des données sur le recyclage, la production, l'égalité, les décès sur les routes et l'impact de Corona sur la pauvreté. Statbel est également le fournisseur de base d'un certain nombre d'indicateurs sur la réduction de la pauvreté, l'éducation et l'emploi qui sont utilisés pour suivre les progrès de la Belgique vers la réalisation des objectifs de développement durable (ODD). Statbel participe ainsi, en collaboration avec les partenaires de l'Institut Interfédéral de la Statistique (IIS), à la maintenance et au développement d'une base de données d'indicateurs nécessaires à l'annexe statistique de la 'National Voluntary Review' des ODD, développée par les Nations Unies.
- Participation du SPF aux organes de coordination externes : Le SPF représente le Gouvernement fédéral au sein du Bureau de la Plateforme intra-belge Economie circulaire. Dans le cadre du nouveau mandat de la plate-forme, ses experts participent activement à ses différents groupes de travail (Ecoconception, indicateurs, Juridique, Fiscalité et financement).

### 3. La gestion durable dans le fonctionnement interne du SPF Economie

Depuis plusieurs années, le SPF Economie est résolument engagé dans l'intégration des principes du développement durable dans son fonctionnement. Nous avons mis en place un système de gestion environnementale et obtenu en 2008, la certification ISO 14001 puis l'enregistrement EMAS (Eco Management and Audit Scheme).

Notre SPF s'est ainsi engagé dans un processus d'amélioration continu de ses performances environnementales. Celui-ci se traduit par de nombreuses actions concrètes dans les domaines EMAS suivants :

- économie des ressources (énergie, eau, papier, etc. ) ;
- politique de gestion des déchets et des produits dangereux ;
- politique de limitation de nos émissions de CO2 ;
- politique d'achat ;
- politique de mobilité.

L'obtention de cette certification EMAS/ISO14001 implique la rédaction d'une déclaration environnementale. Celle-ci fait le point annuellement sur les résultats obtenus en regard de l'évolution des indicateurs et des objectifs environnementaux.

L'amélioration de nos performances environnementales est fixée grâce aux objectifs et cibles définis dans le cadre du système de management environnemental mis en place au sein du SPF Economie. En adéquation avec la politique environnementale, ces objectifs sont validés par le Comité de direction. Ils sont ensuite concrétisés dans un programme d'actions.

Le choix des actions à entreprendre est opéré sur la base des résultats de l'analyse environnementale, de l'audit de conformité réglementaire ainsi que des non-conformités détectées. Les moyens budgétaires, humains, logistiques ou de faisabilité technique sont aussi pris en considération.

Pour le cycle 2021-2023, les nouveaux objectifs ont été élaborés à partir de l'analyse du contexte de notre organisation et de nos enjeux. Dans un but d'amélioration continue de notre performance environnementale, nous avons également tenu compte du document de référence sectoriel relatif aux meilleures pratiques de management environnemental, aux indicateurs de performance environnementale spécifiques et aux repères d'excellence pour le secteur de l'administration publique. Les moyens budgétaires, humains, logistiques ou la faisabilité technique ont aussi été pris en considération dans l'élaboration de ces objectifs.

Les objectifs pour ce cycle ont été déterminés par le réseau EMAS et validés par le Comité de direction du 30 mars 2021.

Les principaux objectifs de ce programme environnemental comprennent :

- la réduction des émissions de gaz à effet de serre ;
- la réduction de la consommation d'énergie primaire grâce à l'utilisation efficace de l'énergie ;
- la garantie d'une utilisation efficace de l'eau ;
- la prévention et la réduction des déchets, la réutilisation des matériaux et la promotion du recyclage ;
- la réduction de la consommation de papier et l'utilisation de papier recyclé et à haute performance environnementale.

Afin d'atteindre nos objectifs, nous nous sommes également dotés d'un programme environnemental. La politique du SPF vise à une rationalisation plus efficace de nos ressources tout au long de leur cycle de vie. Cela passe par une réflexion globale sur les achats, la volonté de privilégier la réutilisation et le recyclage chaque fois cela est possible (mobilier, matériel de bureau, etc.). Afin de continuer à améliorer sa politique d'achats au niveau durable, le SPF s'est doté pour la première fois d'objectifs spécifiques tant pour les fournitures de bureau ainsi que pour le papier et les produits d'entretien.

En ce qui concerne la mobilité, nous poursuivons nos efforts pour encourager la mobilité douce.

Vu le nombre important de membres du personnel, leurs déplacements (domicile-travail et missions) ont un impact environnemental non négligeable en termes d'émissions de particules et polluants et de consommation de ressources. Afin de promouvoir une politique de mobilité durable, le SPF Economie a réalisé plusieurs actions : politique de télétravail, possibilité de travailler en bureau satellite, gratuité des déplacements domicile-lieu de travail en transport en commun, mise à disposition d'emplacement de parking vélos et des douches pour les cyclistes, verdissement du parc automobile.

Enfin, nous poursuivons nos efforts en matière d'éco-gestion afin d'améliorer notre performance environnementale.

## 12. Ministère de la Défense



(Monsieur Hannes De Reu, membre de la CIDD)

### 1. La Cellules DD en 2022

#### *1.1. Composition de la Cellule DD et place dans l'organigramme*

La cellule DD est composée d'une personne au niveau du cabinet du Chef de la Défense, plus précisément au sein de la section Governance Support, qui rapporte directement au Vice-chef de la Défense (VCHOD). Cette personne est le coordinateur en développement durable et travaille en fonction du sujet avec les responsables des services pertinents chargés de la mise en œuvre de la politique. En 2022, le poste de coordinateur DO était rempli jusqu'au 4 juillet par Thomas Fallenthey (Attaché) et à partir du 4 juillet par Hannes De Reu (Sous-Lieutenant).

#### *1.2 Activités en 2022*

La Défense contribue activement aux objectifs de développement durable de l'Etat fédéral et a comme ambition de devenir elle-même une organisation plus durable, en conformité avec sa mission et sa transformation planifiée. Les actions de développement durable s'inscrivent notamment dans l'Agenda 2030 et les objectifs de développement durable (ou SDG - Sustainable Development Goals) des Nations Unies et contribuent à la vision à long terme de développement durable de l'Etat fédéral et aux objectifs climatiques découlant de l'Accord de Paris sur le climat (Green Deal de l'UE, Plan national de l'énergie et du climat ...).

En 2022, la Défense a travaillé sur un plan d'action annuel, dans lequel la partie annuelle des différents plans des départements et des Directions Générales a été regroupée et consolidée selon le principe 5P: people, prosperity, planet, partnership and peace. Ce plan a été transmis à la CIDD.

En 2022, la Défense a participé aux réunions plénières de la CIDD, aux réseaux d'apprentissage et au groupe de travail sur les marchés publics durables de la CIDD. De plus, la Défense était représentée au forum SDG de l'IFDD, a contribué à l'écriture d'un rapport pour le Voluntary National Review et la note de politique du ministre de la Défense.

La Défense a également participé aux Tables Rondes sur le climat lors de la révision du Plan national de l'énergie et du climat (PNEC). La contribution de la Défense était tant dans les parties plénières que dans les différents groupes de travail pertinents, tels que l'énergie, le transport et la mobilité, l'économie circulaire et les bâtiments gouvernementaux. Au niveau international, la cellule de développement durable de la Défense a participé à diverses réunions de l'Union européenne et de l'OTAN qui étaient axées sur l'environnement et le climat dans le contexte de la Défense.

La politique de développement durable est incluse dans différents documents de politique tels que le plan d'entreprise et le manuel de politique. Le coordinateur de développement durable a activement contribué à la révision de ces documents.

## 2. La contribution de la Défense aux mesures et actions du Plan Fédéral de Développement Durable

### *2.1. Approche stratégique du service en matière d'intégration et de mise en œuvre du PFDD*

La Défense est impliquée dans 62 actions incluses dans le Plan Fédéral de Développement durable (PFDD). Le PFDD et le suivi des actions impliquant la Défense ont été inclus dans le nouveau plan d'entreprise 2023-2026. Cependant, la Défense a un rôle et une méthode de travail spécifique par rapport aux services publics fédéraux. Il est donc nécessaire de regarder de manière optimale comment la Défense, en tenant compte de cette spécificité, peut contribuer à la mise en œuvre de ce plan.

La coordination de la mise en œuvre des actions du PFDD est assurée par le coordinateur de développement durable.

### *2.2. Description de mesures et actions du PFDD mises en œuvre en 2021 (oct à déc) et 2022*

La Défense a mis en œuvre ou lancé différentes mesures et actions au cours de cette période qui font partie du Plan Fédéral de Développement Durable (PFDD). Ci-dessous un aperçu de celles-ci:

Les lignes directrices :

- Les ODD ont été inclus en tant qu'annexe de la politique du ministre de la Défense. Bien que les ODD ne soient pas encore intégrés de manière systématique dans les plans stratégiques et opérationnels de la Défense, une étape importante a été franchie en incluant les objectifs de développement durable dans le plan d'entreprise 2023-2026 et le nouveau Policy Handbook de la Défense. Dans le cadre de la mesure relative au rapportage, la Défense rédige chaque année un rapport d'activités DD, qui est intégré au rapport annuel de la CIDD.
- Des mesures ont été entreprises quant à l'intégration des SDG. Ceux-ci ont été intégrés principalement dans la note de politique du ministre et sont mentionnés dans le nouveau manuel de politique et le plan d'entreprise de la Défense 2023-2026. Cependant, il reste encore des étapes à franchir pour parvenir à une communication systématique à ce sujet.
- La coordination politique et administrative de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 est assurée par la participation active aux travaux de la CIDD par le coordinateur du développement durable de la Défense.
- Des efforts continus sont déployés pour écologiser et rationaliser la flotte de véhicules civils de la Défense. Cela se fait en tenant compte des ressources disponibles et du renouvellement prévu de la flotte. Cela contribue à une autre mesure du PFDD.

- Le 24 novembre 2022, la Direction générale Environnement, en collaboration avec le Ministère de la Défense et d'autres, a présenté le programme BiodiversiScape. Ce programme vise à améliorer la biodiversité dans les paysages et les bâtiments des domaines fédéraux. Après une analyse exploratoire, deux sites ont été sélectionnés pour lancer un projet pilote : l'ERM au cœur de Bruxelles et le campus de l'ERSO à Saffraanberg, Saint-Trond. Avec ce projet, la Défense s'efforce de mettre en œuvre deux mesures supplémentaires du PFDD.

Les actions interdépartementales :

- Des actions ont été organisées lors de la Journée internationale des droits de la femme (08 mars), de la Journée internationale contre le racisme et la discrimination (21 mars), de la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie (17 mai) et de la Journée internationale contre la violence à l'égard des femmes (25 novembre).
- De plus, le Ministère de la Défense est représenté au sein du réseau des fonctionnaires fédéraux "Lutte contre la pauvreté". Il collabore à la préparation d'un avant-projet de protocole pour décrire les actions relevant de la compétence fédérale dans la lutte contre le sans-abrisme.

### 3. La gestion durable dans le fonctionnement interne de la Défense

#### *3.1. Gestion environnementale*

Pour mettre en œuvre sa politique environnementale, la Défense a introduit le système de gestion environnementale interne de l'entreprise. La Charte environnementale de la Défense constitue le cœur de ce système de gestion environnementale. Cette charte stipule que la Défense s'engage à réduire ou à limiter l'impact environnemental de ses activités et de ses installations, et à améliorer continuellement ses performances environnementales.

#### *3.2. Mobilité durable*

La Défense promeut la mobilité durable de diverses manières :

- Abonnement gratuit aux transports publics (SNCB, TEC, De Lijn, MIVB) pour les déplacements entre le domicile et le travail.
- Des voitures à système partagé (véhicules commerciaux) pour les déplacements liés au service, ce qui rend les déplacements en voiture inutiles même si le service nécessite l'utilisation d'une voiture.
- Si l'offre de transports publics est insuffisante pour constituer une alternative attractive à la voiture, notre département Ecomobilité peut organiser ses propres navettes.
- La pratique du vélo est encouragée par une allocation vélo. Il peut également être associé à un abonnement aux transports publics pour encourager cette combinaison de modes de transport durables.

- Outre les bicyclettes ordinaires, d'autres modes de transport tels que le speed pedelec, le tricycle, la trottinette, le skateboard, les rollers ou les patins à roulettes sont également autorisés, pour autant que la force motrice principale soit fournie par l'utilisateur en position assise, couchée ou debout.
- Nous avons également investi dans des infrastructures adaptées pour les vélos. Entre autres, en installant des abris à vélos couverts. Une entrée totalement séparée pour les vélos a même été prévue à l'Ecole Royale Militaire.
- Le champ d'application des itinéraires est large. Il n'est pas seulement tenu compte du lieu où le salarié a son emploi principal, mais aussi du lieu de travail effectif. Cela signifie que le fait de travailler dans un bureau satellite situé à proximité donne également droit à une allocation vélo, ce qui peut constituer une incitation supplémentaire à s'y rendre à vélo.

Par ailleurs, le parc automobile de la Défense est systématiquement modernisé et, pour les véhicules à usage non militaire, la préférence est toujours donnée aux modèles les plus écologiques, compte tenu des ressources budgétaires disponibles. De même, certains choix sont influencés par les collaborations avec des partenaires stratégiques.

### *3.3. Alimentation saine*

Dans le cadre d'un projet visant à proposer une alimentation saine et adaptée dans les restaurants d'entreprise (mess) de la Défense, un test a été réalisé au mess de Rocourt en 2022. Sur la base de ce cas test, l'intention est d'introduire progressivement ce principe dans tous les mess au cours des prochaines années.

### *3.4. Inclusion*

En 2022, 75 représentations de théâtre de la diversité ont eu lieu. En outre, un nouveau contrat a été conclu pour 2023 avec un accent spécifique sur le genre.

Un groupe de travail a été mis en place dans le but de faire évoluer la politique de diversité vers une politique d'inclusion. En 2023, la politique sera développée et un plan d'action global d'inclusion sera élaboré.

### *3.5. La Défense comme ascenseur social*

- **Projet NEET** : En coopération avec les partenaires locaux, des moments d'information pour le groupe cible ont été organisés dans tout le pays en 2022. Les premiers recrutements qui en découlent ont eu lieu depuis.
- **Projet REBOOT4YOU** : L'accord-cadre avec les partenaires industriels REBOOT4YOU permet, entre autres, à la Défense de renforcer ses efforts de recrutement et de formation et ouvre la voie à des carrières au sein et en dehors de la Défense par le biais de la Réserve. Des accords de coopération avec des partenaires industriels ont



été signés en juin 2022. Par la suite, des efforts ont été faits pour concrétiser cette coopération par des accords de coopération.

### *3.6. Valeurs*

Un nouveau cadre de valeurs a été élaboré pour l'ensemble du personnel de la Défense. Entre autres choses, ce cadre attache une grande importance à la valeur "respect".

### *3.7. RH durable*

Dans le cadre de la NEW WAY OF WORKING (NWOW), la Défense a introduit le programme BE WELL. Ce programme vise à améliorer le bien-être des employés. Ce programme comprend des avantages financiers et de nouveaux équipements individuels, ainsi que des pratiques visant au bien-être des employés, sous la bannière FEEL GOOD & WORK WELL.

Ces pratiques et outils ont été développés par la DG HR, en collaboration avec la DG H&WB, dans le but d'améliorer le bien-être des employés, car un employé satisfait est un employé motivé et efficace. Depuis 2022, tous les départements du personnel qui le souhaitent peuvent y participer. L'objectif est d'ancrer structurellement ces pratiques d'ici à la fin de 2023, ce qui implique de disposer de capacités suffisantes (personnel) pour les mettre en œuvre à long terme. Au cours du premier trimestre de 2023, ces pratiques seront également déployées dans les unités. La participation restera toujours volontaire.

## 13. SPP Intégration Sociale, Lutte contre la Pauvreté, Economie Sociale et Politique des Grandes Villes



(Monsieur Jean-Marc Dubois, membre de la CIDD, et Monsieur Philippe Frings, suppléant)

### 1. La Cellules DD en 2022

En 2022, la cellule DD du SPP Intégration s'est réunie à deux reprises pour réfléchir à des actions de sensibilisation et les réaliser sur l'ensemble de l'année.

Les actions réalisées sont renseignées dans le journal DD mis en ligne sur notre page d'accueil memopoint. Ce journal présente le groupe, le développement durable, les institutions fédérales en charge du DD, les engagements DD du SPP et le programme d'actions porté par le groupe DD.

En 2022, ces actions de sensibilisation ont concerné plus particulièrement trois thématiques : la lutte contre les déchets, les économies d'énergie et l'alimentation bio. Concernant les déchets, nous avons organisé un concours quiz sur le sujet, informé le personnel sur la quantité de déchets produits par le SPP et sur les repair cafés et obtenu l'accord de la direction pour organiser, dans la cuisine de chaque étage, un tableau d'échange de services/matériel du type « j'offre/je prête... je cherche... ». Concernant l'énergie, nous avons organisé un échange de trucs et astuces pour économiser l'énergie à la maison. Enfin, concernant l'alimentation bio, nous avons diffusé auprès du personnel une sélection de restos bio (adresses, téléphone, website) à moins de 20 minutes de marche de la FINTO.

Nous avons également organisé la visite d'une délégation de cyclistes au cabinet de la ministre Lalieux pour lui présenter le groupe DD et ses actions, ainsi qu'un atelier du midi « spécial SDG » sur les performances des indicateurs belges en lien avec les SDG.

### 2. La contribution du SPP Intégration Sociale aux mesures et actions du Plan Fédéral de Développement Durable

Le SPP Intégration sociale, Lutte contre la Pauvreté et Politique des Grandes Villes a pour mission de préparer, mettre en œuvre et évaluer une politique fédérale inclusive pour l'intégration sociale qui garantisse à chacun les droits sociaux fondamentaux de manière durable.

C'est ainsi que le SPP IS est étroitement impliqué dans la mise au point de la réglementation. Il informe et conseille son public-cible et ses partenaires sur les mesures et actions et gère les flux financiers de et vers ses partenaires.

Les principaux partenaires du SPP sont les CPAS, lesquels travaillent sur le terrain pour favoriser l'intégration des personnes les moins favorisées dans notre société, à l'aide de plusieurs

instruments : le revenu d'intégration, la mise à l'emploi et l'accompagnement du parcours professionnel, l'aide médicale urgente, l'allocation de chauffage, la médiation de dettes et l'accompagnement budgétaire, etc. D'autres partenaires sont les boutiques pour l'emploi, les maisons sociales, le Fonds social mazout.

Le SPP est également actif dans le domaine de la prévention et la lutte contre la pauvreté.

Nous citons ici les principales mesures et actions qui contribuent, selon nous, au développement durable. Elles sont liées aux SDG 1 (pauvreté), 2 (faim), 5 (égalité entre les sexes), 7 (énergie), 10 (inégalités), 11 (villes et communautés durables) et 16 (paix & justice).

La rédaction du quatrième plan fédéral de lutte contre la pauvreté (2020-2023) avait débuté en 2020. En juillet 2022, le plan a été approuvé par le gouvernement. Il est le résultat d'une concertation structurelle avec les associations qui représentent les personnes en pauvreté et avec les administrations fédérales. Chaque ministre est responsable des actions relevant de ses domaines de compétences.

La prévention et la lutte contre la pauvreté peuvent être abordées en fonction des groupes cibles.

- En matière de lutte contre la pauvreté des enfants, le Conseil Européen a approuvé la *Child Guarantee* en juin 2021. La Belgique s'est engagée à rédiger pour le 15 mars 2022 un plan d'action national à l'horizon 2030, coordonné par le SPP IS. Fin 2021, le SPP a sélectionné les 10 CPAS qui soutiennent le plus grand nombre de familles en pauvreté. Avec le financement du SPP, ceux-ci ont réalisé des projets innovants dans ce domaine. Fin 2022, 8 projets ont vu ce financement prolongé d'un an et 8 nouveaux CPAS ont reçu un subside annuel dans le même cadre.
- Dans le domaine de la lutte contre la pauvreté des familles, le SPP a financé jusque début 2021 le projet des plateformes locales de concertation, qui visait l'échange de bonnes pratiques entre 20 CPAS. L'expérience a fait l'objet d'une étude d'impact par KPMG, qui a développé un vademecum à l'attention de tous les CPAS pour le lancement et le développement de ce type d'échanges.
- Concernant la lutte contre la pauvreté des femmes, le projet Miriam vise un accompagnement spécifique des femmes monoparentales en situation précaire par les CPAS, afin de réduire cette précarité et de favoriser leur intégration sociale et professionnelle. L'accompagnement est à la fois collectif et individuel. Ces dernières années, il a été mené avec les CPAS de Namur, Charleroi, Molenbeek, Louvain et Gand (2016-2017), ceux d'Anvers, Ostende, Genk, Liège, Mons et Bruxelles (2018-2019) et ceux d'Anderlecht, La Louvière, Malines, Schaerbeek, Seraing et Saint-Nicolas (2020-2021). En 2022, la ministre en charge de la lutte contre la pauvreté a augmenté l'enveloppe annuelle du programme de 4,5 Mo. €. Un appel à projets a permis de soutenir 33 projets dans 39 CPAS. Au total, le programme accompagne désormais, chaque année, 1080 femmes en situation monoparentale. Le soutien va du renforcement de leur propre image à la recherche d'une formation, d'un emploi ou d'un logement. Il permet l'amélioration des conditions de vie et renforce la capacité d'autonomie de ces femmes (*empowerment*).

Le non-accès ou non-recours aux droits (appelé aussi *non take up*) touche plus particulièrement les personnes les plus défavorisées, qu'elles ignorent ces droits ou qu'elles ne soient pas en capacité de les faire valoir. En 2020 s'est constitué un groupe de travail « *non take up* » coordonné par le SPP, réunissant des collaborateurs du SPP et du SPF Sécurité sociale, mais aussi des représentants des institutions publiques de sécurité sociale (IPSS) et des mutuelles. En 2021, il a proposé la création d'un GT pour « la mise en place, le suivi et l'évaluation d'un programme en vue d'améliorer accès aux prestations sociales et aux droits dérivés », programme « géré par les trois administrations (SPP IS/SPF SS/DG HAN) relevant de la compétence de la ministre ». Quatre axes de travail ont été identifiés : la simplification de la réglementation (statuts, seuils, calcul des ressources en aide sociale), l'automatisation des droits, un travail sur le carcan administratif et l'accueil des projets d'innovation sociale en matière de *non take up*. Ce GT n'a pas vu le jour, mais en 2022, certains projets ont été menés de manière indépendante par les services et institutions compétents (harmonisation des statuts, des seuils d'éligibilité et de la prise en compte des revenus, CPAS Online) et un appel à projets a été lancé dans les CPAS pour soutenir des projets de lutte contre le NTU via l'identification proactive des ayants droit.

Dans le domaine de la lutte contre le sans-abrisme, le SPP soutient la mise en place et le fonctionnement des équipes locales Housing First. Depuis 2016, ses deux experts du Housing First Lab soutiennent les expériences menées dans plusieurs villes belges, assurent la cohérence des pratiques et organisent la plate-forme d'échanges et les formations des acteurs de terrain.

Le modèle du Housing First, né à New-York au début des années 90, fait le pari d'un accès immédiat au logement, sans étape intermédiaire, pour des sans-abris aux fragilités multiples (drogue, alcool, problèmes psychologiques). Un projet pilote a été mené de 2013 à 2015 dans les cinq grandes villes. Il a fait l'objet d'une évaluation positive, car, après les 2 ans, 90 % des locataires occupaient encore leur logement. La clé de la réussite ? La qualité de l'accompagnement. Un accompagnement individualisé, intensif, par des équipes mobiles et multidisciplinaires qui ne ménagent pas leurs efforts. Une vraie mesure structurelle contre le problème du sans-abrisme dans les grandes villes. Actuellement, 25 projets de Housing First sont en cours, qui impliquent un bon millier de locataires.

En 2020 et 2021, grâce au soutien de la Loterie Nationale, un nouveau subside a été octroyé aux équipes locales pour travailler sur la "réaffiliation sociale". Fournir un logement aux sans-abris n'est qu'une première étape, ces personnes doivent aussi recréer du lien avec le quartier et avec leur famille et retrouver du sens dans leur quotidien, via une activité bénévole ou un emploi, pour se construire une nouvelle identité de citoyen. Cette réaffiliation sociale a conduit au développement de nouvelles activités, de méthodes innovantes et d'un intérêt nouveau pour la matière.

En 2021, la ministre Lalieux a signé la Déclaration invitant les Etats Membres à soutenir les efforts de la Plateforme européenne de lutte contre le sans-abrisme et œuvrer à l'élimination du sans-abrisme d'ici 2030. Deux experts du SPP sont membres de cette plateforme.

En 2022 a démarré un nouveau cycle de subsides, visant les besoins des jeunes et des femmes en situation de sans-abrisme (130 nouveaux trajets d'accompagnement).

Les Roms forment un groupe hétérogène souvent exposé à la pauvreté, l'exclusion sociale et les discriminations. C'est pourquoi la Commission Européenne avait approuvé, en octobre 2020, son nouveau « Cadre stratégique pour l'égalité, l'intégration et la participation des Roms » (2020-2030). Le SPP coordonne la mise en œuvre de la stratégie nationale pour l'intégration des Roms, en collaboration avec les Communautés et les Régions. Il est le point de contact national à l'échelle européenne et promeut les bonnes pratiques en matière d'intégration des Roms auprès des entités fédérées. En 2022, le SPP IS a renforcé le dialogue avec la société civile et des représentants des Roms via la plateforme Roms. L'expo photo « Réflexions : les Roms en Belgique » a continué de parcourir notre pays.

L'année 2021 avait vu la rédaction du livre thématique sur l'accès à la justice pour les publics précaires. Cet ouvrage collectif, rédigé par des experts du monde académique et des professionnels de la justice, propose des recommandations politiques pour améliorer cet accès. Il a été présenté au grand public, aux associations et aux professionnels du secteur début 2022 et nous espérons qu'il inspirera désormais les nouvelles mesures politiques dans ce domaine. En 2022 a démarré le travail sur le troisième livre thématique, consacré aux travailleurs en pauvreté.

Avec le service « experts du vécu », le SPP veut réduire les difficultés d'accès aux droits et aux services pour les personnes vulnérables en intégrant le point de vue des experts du vécu dans les services publics fédéraux et les agences du secteur de la santé. Les experts du vécu sont des personnes qui ont connu la pauvreté et l'exclusion sociale et qui ont tiré de leur expérience des connaissances et des compétences utiles pour exercer cette fonction. Ils travaillent en première ou en deuxième ligne dans des organisations partenaires, y signalent les freins à l'accessibilité des droits et participent à la co-construction d'amélioration des processus (accueil, communication, simplification administrative, sensibilisation, réseau, etc.). En 2022, le service compte 56 personnes et collabore régulièrement avec 23 organisations partenaires (SPF, parastataux sociaux, CPAS, hôpitaux). Le service a également répondu à 18 demandes de projets de court terme avec d'autres organisations, entre autres des projets visant la lutte contre le non-recours aux droits.

Avec le projet FEAD (Fonds Européen d'Aide aux plus démunis), le SPP distribue des colis alimentaires par l'intermédiaire des CPAS et d'autres associations. Chaque année, les produits sont choisis sur la base d'une consultation des bénéficiaires. Une réunion entre les responsables du projet FEAD, le coordinateur DD du SPP IS et des experts de l'IFDD et du SPF Santé publique et Environnement veille à la qualité des produits au moyen de critères sanitaires et environnementaux stricts (thon issu de la pêche durable, café et chocolat du commerce équitable et, pour le lait, prix juste payé au producteur et bétail élevé en pâturage et nourri avec des fourrages sans OGM).

En 2022, le SPP s'est engagé durablement dans la lutte contre la fracture numérique avec la mise en place du service Digilab, un service de cinq personnes qui gère des appels à projets annuels adressés aux CPAS et autres acteurs sociaux. Son objectif ? Favoriser l'inclusion numérique des personnes vulnérables et éliminer les inégalités en matière de compétences numériques ou d'utilisation des services numériques essentiels. Ce service doit également mettre sur pied une

plateforme multipartite interfédérale et organiser l'échange de pratiques entre les acteurs de terrain.

Enfin, le SPP met en oeuvre la politique fédérale des grandes villes (PGV), lancée en 1999 par le gouvernement fédéral pour soutenir les quartiers urbains en difficulté. Si, depuis 2015, le programme PGV ne subsidie plus les villes directement dans le cadre des contrats « ville durable », il finance encore des projets portés par des associations, des recherches et des conférences en lien avec un développement urbain durable. En décembre 2022, une conférence a été organisée à Bruxelles sur la problématique du harcèlement des femmes sur l'espace public, en collaboration avec le réseau européen EUKN (European Urban Knowledge Network).

On le voit, par ses missions de base, le SPP travaille principalement sur le volet social du développement durable.

### 3. La gestion durable dans le fonctionnement interne du SPP Intégration Sociale

#### *3.1. Politique du SPP en matière de marchés publics durables*

Depuis son existence, le SPP est attentif aux achats durables : papier recyclé, frigos/congérateurs et lave-vaisselles A++, appareils multifonctionnels (intégrant les fonctions de photocopieuse, imprimante, fax et scanner), écrans plats, produits de nettoyage écologiques, bouteilles en verre consignés, etc. Fin 2014, une procédure avait été rédigée pour appliquer la circulaire Marchés publics durables du 16/05/2014. Sa mise en œuvre avait permis d'améliorer nettement la prise en compte du développement durable dans les marchés publics, mais aussi pour les autres achats. A partir de 2018, avec le déménagement vers la Tour des Finances, cette procédure est tombée en désuétude, mais le groupe DD a décidé de la réactiver à partir de 2022.

#### *3.2. Système de management environnemental*

Le SPP a obtenu la certification EMAS en août 2010. Le système de gestion environnementale a ensuite été validé chaque année jusqu'en 2017. En 2018, après le déménagement vers la Tour des Finances, la direction a décidé de poursuivre les actions de sensibilisation aux comportements éco-responsables, sans toutefois reconduire le système de gestion. En 2022, le SPP IS et le SPF Sécurité sociale ont convenu de collecter les chiffres des consommations d'électricité, de chauffage, d'eau et de papier pour les étages qu'ils partagent dans le bâtiment, de leur attribuer une clé de répartition en fonction des superficies réelles occupées, de communiquer sur ces chiffres et de mener des actions afin de réduire ces consommations.

## 14. SPP Politique scientifique



(Monsieur Olivier Detongre, membre de la CIDD et Madame Maaïke Vancauwenberghe, suppléante)

### Activités de la cellule de Développement durable

La cellule Développement durable (DD) a été créée en décembre 2004 et s'est réunie pour la première fois en février 2005. Depuis 2012, la cellule DD est appelée "Green Team". Le fonctionnement de la cellule Développement durable est régi par l'arrêté du Président fixant règlement de la cellule DD du 18/09/2019, les thèmes suivants sont traités :

- La rédaction et le suivi d'un plan annuel d'action en matière de développement durable ;
- La coordination interne de l'exécution des mesures des plans fédéraux de développement durable ;
- La mise en œuvre d'actions en faveur du développement durable ;
- L'organisation d'actions de sensibilisation.

En 2022, la cellule DD (Green Team) s'est réunie à deux reprises. Les actions de sensibilisation suivantes ont été organisées :

- Semaine européenne de la mobilité
  - Habiller les moyens de communication de BELSPO (Intranet, Extranet, Facebook, Twitter, Site Internet, LinkedIn, Affiches papier) avec le logo et le kit de communication de la semaine de la mobilité ;
  - Le SPF Mobilité et Transports, en collaboration avec le SPF Stratégie et Appui, a organisé deux activités pour les organisations fédérales dans le quartier Nord :
    - ✓ Présentation de Fietsersbond
    - ✓ Promenade durable de 6 km à Bruxelles
- Semaine européenne de la réduction des déchets
  - Habiller les moyens de communication de BELSPO (Intranet, Extranet, Facebook, Twitter, Site Internet, LinkedIn, Affiches papier) avec le logo et le kit de communication de la semaine de la réduction des déchets ;
  - Un atelier éco-responsable en toute simplicité ;
  - Focus sur l'industrie de la mode : présentation de trois documentaires.

### Les mesures et actions du SPP contribuant à un développement durable

#### 1. Introduction

##### *La Politique scientifique fédérale*

La lutte contre le changement climatique et la perte de biodiversité est depuis longtemps à l'ordre du jour de la Politique scientifique fédérale. En 2022, de nouvelles initiatives ont été préparées en réponse aux crises sanitaire et énergétique. L'objectif est toujours d'intégrer de manière optimale l'Espace belge de la recherche dans l'Espace européen de la recherche.

A cette fin, la Politique scientifique fédérale compte sur quelque 170 employés dans son administration centrale et sur les quelque 2400 employés répartis entre les 10 institutions scientifiques fédérales et Belnet.

De plus, la politique scientifique fédérale organise les mesures fiscales en soutien à la R&D. Cette mesure a contribué à atteindre en 2019 le ratio de 3,17% des dépenses de R&D par rapport au PIB en Belgique en donc à la réalisation de l'objectif de Barcelone. Selon des estimations préliminaires, l'intensité de la R&D sera de 3,46 % et 3,22 % en 2020 et 2021 respectivement. Dans les années à venir, plusieurs initiatives seront lancées au niveau européen et national afin de déployer ces investissements en R&D pour la transition énergétique verte et la lutte contre les conséquences du réchauffement climatique.

A travers 3 types d'activités, la Politique scientifique fédérale contribue à la réalisation des objectifs de développement durable :

- Tout d'abord, elle finance des recherches dont les résultats peuvent être utilisés pour le développement durable ;
- D'autre part, la Politique scientifique fédérale gère un nombre d'infrastructures que les chercheurs peuvent utiliser pour des projets qui s'inscrivent dans la réalisation des objectifs de développement durable, et
- Finalement, il y a les interfaces science-politique qui garantissent que les résultats de la recherche atteignent les décideurs politiques.

### ***Plan stratégique***

Le Plan stratégique contient les engagements pris, pour la période du 1er janvier 2022 à la fin de la législature en cours par le Service public fédéral de programmation Politique scientifique (SPP Politique scientifique - BELSPO), représenté par le Président du Comité de direction, Arnaud Vajda, et le gouvernement fédéral, représenté par Thomas Dermine, Secrétaire d'État pour la Relance et les Investissements stratégiques, chargé de la Politique scientifique, adjoint au ministre de l'Economie et du Travail.

L'exécution des stratégies et des objectifs contenus dans le plan stratégique et l'exécution des priorités définies dans la Note de politique générale annuelle du Secrétaire d'État de tutelle se concrétisent chaque année dans un plan opérationnel. Ce dernier contient la description des objectifs opérationnels ainsi que les ressources utilisées à cette fin. Il décrit aussi brièvement les processus, les projets et les actions/initiatives qui mettent en œuvre les objectifs opérationnels, en incluant les indicateurs à l'aide desquels l'exécution sera suivie.

Le Plan stratégique 2022-2024 est disponible sur le site internet du SPP Politique scientifique : <http://www.belspo.be>.



## 2. Politiques contribuant à un développement durable

Les compétences et les politiques menées ces dernières années qui ont contribué à des objectifs de développement durable sont présentées ci-après par direction générale.

### 2.1. DG Recherche et Spatial

Le "Centre d'excellence pour le Climat" belge a été créé en 2022. Ce centre vise à renforcer le programme de recherche sur le climat, à intensifier la coopération avec d'autres centres de recherche et universités nationaux, européens et internationaux, et à se concentrer sur les besoins des décideurs politiques et des secteurs sensibles au climat. A l'instar de la Plateforme sur la biodiversité, ce centre deviendra une interface science-politique qui fournira des services climatiques aux décideurs politiques afin d'éclairer leurs décisions.

#### ➤ Direction Programmes de recherche

##### A. Recherche

La direction Programmes de recherche met en œuvre et assure le suivi de programmes de recherche pluriannuels dont le cadre référentiel est celui des priorités de recherche et engagements au niveau fédéral et international et les compétences et les orientations politiques au niveau fédéral.

Les thèmes soutenus de cette manière sont très divers. D'une part, ils comprennent des questions sociales telles que la poursuite de l'égalité des sexes (SDG5), la lutte contre la pauvreté (SDG1), la garantie de l'égalité des chances (SDG10) et la promotion d'une croissance économique soutenue, inclusive et durable (SDG8). De même, la lutte contre le changement climatique (SDG13), la protection et la restauration des écosystèmes (SDG15), l'utilisation durable des océans, des mers et des ressources maritimes (SDG14), la contribution à l'organisation de soins de santé adéquats (SDG3) et la promotion d'une agriculture durable et de la sécurité alimentaire (SDG2) sont largement couverts par plusieurs programmes mis en œuvre. Il est également clair que la politique scientifique fédérale, par le biais de ses établissements scientifiques, fournit des efforts importants pour protéger et sauvegarder le patrimoine culturel et naturel du monde (SDG 11).

##### A.1. Belgian Research Action through Interdisciplinary Networks - BRAIN-be 2.0

Ce programme-cadre aborde dans des appels thématiques de grandes problématiques de société, telles que le changement climatique et l'adaptation à celui-ci, la transition vers une société bas-carbone et efficace en ressources, la biodiversité, les milieux marins (en particulier en mer du Nord) et eaux douces, l'Antarctique, le Digital Turn, les problématiques de l'immigration, de la sécurité sociale, l'adaptation et l'innovation du système fédéral, les enjeux de santé publique, animale et environnementale, du vieillissement, de la sécurité, etc.

Le programme s'articule autour de trois piliers :

- Pilier 1 : Défis et connaissances du monde vivant et non-vivant

- Pilier 2 : Science du patrimoine
- Pilier 3 : Défis fédéraux de société

En 2022, le dernier appel à propositions du programme BRAIN-be 2.0 a été lancé. La dernière série de projets démarrera début 2023.

### **A.2. Action d'impulsion « Recherche polaire »**

Les régions polaires sont uniques à bien des égards. Elles sont un moteur essentiel du climat de la Terre et du fonctionnement des océans. La recherche polaire nous aide à comprendre le système climatique mondial, ses changements et son impact direct sur les populations (indigènes) et l'environnement, ainsi que les implications pour l'adaptation au changement climatique, son atténuation et la résilience dans le monde entier. La recherche polaire constitue la base d'une gestion durable des régions polaires.

Dans le cadre du Plan de Relance et de Transition, un appel à propositions a été mis en œuvre. Avec cet appel, BELSPO souhaite donner une impulsion à la recherche polaire belge de haute qualité qui contribue et apporte une valeur ajoutée à des initiatives de recherche prioritaires européennes et/ou internationales existantes dans lesquelles la communauté scientifique belge est active, renforçant ainsi la position de la Belgique dans ces initiatives et atteignant un impact scientifique, politique, économique et/ou sociétal significatif.

### **A.3. Drogue**

En 2022, un appel à propositions dans le cadre du programme DROGUE a été lancé. Le mauvais usage des drogues constituant un problème de santé publique important au sein de notre société, ce programme vise à apporter une réponse aux problèmes les plus cruciaux en matière de consommation de drogues et d'assuétudes. Mieux vaut prévenir que guérir : ce programme est donc un plaidoyer en faveur d'une politique de prévention résolue.

### **A.4. FED-tWIN**

Le programme FED-tWIN a pour objectif de promouvoir une coopération durable entre les établissements scientifiques fédéraux (ESF) et les universités par la création de fonctions permanentes de chercheurs postdoctoraux rattachés de façon égale (50% - 50 %) dans un ESF et dans une université. En fonction des profils sélectionnés, la recherche mise en œuvre a plus ou moins un impact sur certains aspects du développement durable.

Après une révision de la base juridique du programme FED-tWIN, 25 autres nouveaux profils ont été créés en 2022, portant le nombre total de profils à 100.

### **A.5. Programme DIGIT-04**

Le programme de numérisation du patrimoine scientifique et culturel des établissements scientifiques fédéraux et de la Cinémathèque royale de Belgique - DIGIT-04 (2019-2024) - est un programme transversal visant à augmenter autant que possible les collaborations et synergies entre les institutions (propices aux effets d'échelle), notamment en suscitant le plus grand partage possible des ressources (équipement, infrastructures et personnel).

DIGIT-04 comprend 2 grandes parties :

- La numérisation à proprement parler, incluant l'enrichissement des métadonnées, qui est réalisée en partie par les institutions participantes elles-mêmes et en partie par des firmes privées spécialisées via des marchés publics communs gérés par Belspo ;
- La préservation à long terme du contenu numérisé sur une infrastructure commune.

La numérisation des collections (en priorité des plus fragiles, des plus précieuses et/ou des plus consultées) permet de les préserver en limitant la manipulation des pièces originales, tout en augmentant leur diffusion auprès d'un public plus large dont les chercheurs, en les rendant accessibles en ligne et diminuant ainsi la nécessité de consulter les originaux.

La numérisation n'a de sens que si ce qui est numérisé peut être stocké de façon durable et sécurisée pour de nombreuses années. Une infrastructure informatique commune pour la conservation à long terme des archives, des objets et des données de recherche numérisés a donc été développée lors de la phase précédente du programme (DIGIT-03). Elle permet de garantir que les objets numérisés stockés aujourd'hui et les nouveaux objets à numériser à l'avenir restent accessibles, utilisables et inaltérés pour une longue durée (supérieure à dix ans), bien au-delà de la durée de vie de tout système de stockage particulier, de toute technologie ou de toute entreprise contractante.

#### **A.6. Perspectives pour 2023**

En 2023, les préparatifs nécessaires seront effectués pour lancer une nouvelle génération de programmes de recherche.

En collaboration avec le SPF Santé publique, un programme sur les effets de la crise du COVID19 sera préparé afin de mieux préparer la Belgique à d'éventuelles pandémies futures (SDG3).

### **B. Infrastructures de recherche**

#### **B.1. La station Princesse Elisabeth et le Secrétariat polaire belge**

La station Princesse Elisabeth constitue un bon point de départ pour la recherche polaire. La recherche polaire nous aide à comprendre le système climatique mondial, ses changements et son impact direct sur les populations et l'environnement, contribuant ainsi au SDG13.

#### **B.2. Le navire de recherche BELGICA**

Le nouveau navire de recherche, le BELGICA, a été mis en service en 2022. Grâce à son équipement scientifique de pointe, le BELGICA soutient diverses disciplines de recherche (pêche, biologie, chimie, etc.) dans l'environnement marin, ce qui est pertinent pour le SDG14.

#### **B.3. Collections Coordonnées Belges de Micro-organismes, BCCM**

Les ressources génétiques des collections belges de micro-organismes peuvent être utilisées dans la recherche sur l'agriculture durable et l'alimentation saine (SDG2) mais aussi sur la santé (SDG 3), et la protection des écosystèmes terrestres utilisés de manière durable (SDG 15).

#### **B.4. Hydrogen Test Facility**

En tant que contribution au SDG9, BELSPO finance - dans le cadre du plan fédéral de relance et de transition - le projet « Hydrogen test facility » mené par l'Institut von Karman pour la dynamique des flux (VKI). L'objectif du projet est de développer, sur un nouveau site, une

infrastructure générique capable d'accueillir les différentes installations nécessaires à la réalisation de tests expérimentaux à grande échelle sur les technologies de l'hydrogène. L'installation devrait accueillir des expériences appliquées couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur de l'économie de l'hydrogène, avec un accent particulier sur ce qui relève de la compétence fédérale (dans les domaines de la production, du transport et du stockage de l'hydrogène, des applications de l'hydrogène dans la mobilité et la production d'électricité, et de la sécurité des installations).

#### **B.5. Action d'Impulsion pour favoriser le développement d'infrastructures de recherche émergentes au sein des institutions de recherche fédérales.**

Les institutions fédérales de recherche (y compris, mais non limitées aux ESF) détiennent, ensemble ou individuellement, de nombreux éléments constitutifs, parfois uniques, d'infrastructures de recherche. Un large éventail de types d'infrastructures de recherche fédérales existe, de différentes échelles et portées et à différents niveaux de maturité.

Très souvent, ces infrastructures sont en phase de développement. Elles couvrent des installations, des ressources ou des services qui ne sont pas encore mis à disposition d'utilisateurs de manière pérenne et structurelle. Elles sont généralement le résultat de travaux de recherche et de développement antérieurs, tels que des modèles, des services web, des données de collections, etc.

En raison d'un manque de ressources et d'investissements stratégiques, ces éléments d'infrastructure sont souvent insuffisamment développés ou utilisés à leur capacité optimale. De plus, ces infrastructures émergentes sont souvent faiblement connectés aux infrastructures européennes ou internationales.

Le présent appel vise à stimuler le développement, la mise à niveau et/ou le déploiement de ces infrastructures émergentes qui ont un impact potentiel sur la communauté scientifique (inter)nationale et/ou sur la société.

### **C. Des interfaces Science – Politique**

Les résultats de recherche obtenus fournissent au monde politique des données, des informations et des arguments fondés sur la science pour élaborer des politiques. Pour donner à cet échange le dynamisme nécessaire, la Politique scientifique fédérale a mis en place des interfaces science-politique. La Plate-forme belge sur la biodiversité assure cette fonction pour soutenir la politique en matière de biodiversité. Le "Centre d'excellence pour le Climat" créé en 2022 joue également un rôle d'interface entre la science et la politique.

#### **➤ Direction Recherches et applications spatiales**

La direction Recherches et applications spatiales est chargée de gérer au quotidien l'effort spatial de la Belgique, que ce soit au niveau européen (Agence spatiale européenne ou Union

européenne) ou bilatéral (France, Russie, Argentine). Elle est aussi responsable de la participation de l'Etat belge aux programmes aéronautiques Airbus.

La Belgique est active dans le spatial depuis une quarantaine d'années et a été à la base de la création de l'Agence spatiale européenne (ESA). Les activités spatiales mobilisent 270 millions d'euros dont 250 millions sont affectés aux programmes obligatoires de l'ESA. Par son engagement, la direction gère l'ensemble des programmes spatiaux c'est-à-dire sciences spatiales, observation de la Terre, navigation, télécommunications, station spatiale internationale, exploration, lanceurs, programmes technologiques et scientifiques.

Un programme de recherche national en observation de la Terre (STEREO IV "Support to Exploitation and Research on Earth Observation" 2022-2024) assure quant à lui l'exploitation scientifique des données de ces satellites en créant le savoir-faire nécessaire à l'interprétation des données.

#### ➤ **Direction Coordination fédérale, interfédérale et internationale**

La direction Coordination fédérale, interfédérale et internationale a, notamment via les accords internationaux qu'elle conclut ou qu'elle met en œuvre au nom de tout le pays, la capacité de développer, au niveau international, le souci de l'environnement et du développement durable.

#### ➤ **Direction Monitoring et évaluation de la recherche et de l'innovation (MERI)**

La direction Monitoring et évaluation de la recherche et de l'innovation peut, en incluant la dimension de l'environnement et du développement durable dans certaines des statistiques qu'elle collecte, aider à quantifier les externalités générées tant par les entreprises que par les pouvoirs publics actifs dans le secteur de la recherche.

## **2.2. Etablissements scientifiques fédéraux**

Les dix établissements scientifiques fédéraux qui relèvent du département offrent aux scientifiques un cadre et des matériaux de recherche tout à fait exceptionnels. Ils abritent également des collections scientifiques, artistiques et historiques que viennent contempler plus de 1 million de visiteurs par an.

- DG Archives générales du Royaume et Archives de l'Etat dans les Provinces
- DG Bibliothèque royale de Belgique
- DG Institut royal du Patrimoine artistique
- DG Musées royaux d'Art et d'Histoire
- DG Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique
- DG Institut royal des Sciences naturelles
- DG Musée royal d'Afrique centrale
- DG Institut royal d'Aéronomie spatiale
- DG Observatoire royal de Belgique
- DG Institut royal météorologique de Belgique

Les cinq dernières DG sont particulièrement impliquées dans des projets en lien avec le développement durable.

En plus de leurs activités qui contribuent à une compréhension de notre environnement, les établissements scientifiques fédéraux se tournent résolument vers l'avenir en intégrant l'environnement et plus largement le développement durable dans leurs fonctionnements quotidiens.

### ***2.3. Réseau télématique belge de la recherche (Belnet)***

Belnet a pour mission de contribuer au déploiement de la société de la connaissance et de l'information via la fourniture et la consolidation d'infrastructures de réseaux innovantes et de qualité et des services y afférents au profit de la recherche, de la science et de l'enseignement. Dans ce cadre, Belnet fournit entre autres à ses usagers des services télématiques avancés.

#### **Axes de gestion durable dans le fonctionnement interne du SPP Politique scientifique**

En se dotant d'un système de management environnemental, la Politique scientifique fédérale montre son intérêt et son implication dans le développement durable, la protection de notre milieu de vie et fait preuve de sa volonté de diminuer l'impact de ses activités sur l'environnement.

L'enregistrement de notre système d'Eco Management et Audit Scheme - EMAS depuis 2006 constitue la reconnaissance externe de notre engagement pour le développement durable et le respect de l'environnement. Par cette approche volontariste d'amélioration continue, le SPP Politique scientifique entend jouer un rôle d'exemple dans la prise en compte des facteurs environnementaux. Dans la mesure où notre département, via ses programmes de recherche, est celui qui a le plus investi dans la problématique du développement durable, il était logique qu'il soit également le moteur en matière de bonnes pratiques environnementales.

La DG Institut royal Météorologique de Belgique a également un système de management environnemental enregistré EMAS depuis 2015.

Lors de l'organisation d'évènements tels que des conférences, des séminaires, des expositions, des réceptions ou des activités externes pour le personnel, le SPP Politique scientifique essaye, dans la mesure du possible, de tenir compte des critères de développement durable pour les choix de localisation, de la restauration, de la publicité, etc.

En ce qui concerne les achats réalisés par Belspo, l'opportunité de choisir des produits "verts" ou d'inclure des clauses de développement durable dans les cahiers des charges des marchés publics est systématiquement évaluée.